

"Les cadres économiques dans lesquels s'est inscrit le développement du Canada, développement financé d'abord par la Grande-Bretagne, et maintenant par les États-Unis, nous ont séparés de la France tout autant que la géographie et l'histoire. De son côté, la France a dû faire face, au moment où les perspectives économiques étaient, au Canada, les plus favorables, à deux guerres, à sa reconstruction industrielle et à la prise de possession de la place qui lui revenait dans le Marché commun. Le manque de capitaux et leur peu de mobilité ont sans doute été pour une part dans l'hésitation de la France à s'implanter financièrement en dehors des régions avec lesquelles elle entretient de longue date, des relations commerciales étroites."

Gerin-Lajoie

LES AFFAIRES

HERMOMADRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

BIBLIOTHÈQUE

16 AOÛT 1965

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Assurance-automobile

Qui est responsable de la hausse des primes?

par Jean Robitaille

En 1964 les compagnies d'assurance-automobile ont connu des résultats financiers médiocres. Comparativement à 1963, le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance-automobile a augmenté de 15.4 pour cent, soit un total de \$441,800,000 pour l'année 1964. Malgré la hausse des primes en 1964, les compagnies sont toujours aux prises avec des difficultés financières.

Le montant des dommages payés en 1964 est évalué à quelque \$350,000,000, soit 78.11 pour cent, tandis qu'en 1963 le pourcentage était de 78.38 pour cent. A cause de ces résultats financiers médiocres, les compagnies d'as-

surance-automobile ont l'intention d'augmenter les primes.

Rentabilité

Le président du comité automobile de Canadian Underwriters Association, M. T.-D. Rutherford, a révélé au cours d'une conférence prononcée en mai dernier, que l'accroissement du nombre de réclamations n'était pas le seul facteur qui contribuait à hausser les primes d'assurance-automobile. D'après M. Rutherford la hausse constante du coût moyen des accidents justifie l'augmentation annuelle. Mais, M. Rutherford n'a pas précisé davantage.

D'autre part, le bulletin du mois

de juin Mérite-Nouvelles du groupe IAC rapportait que plusieurs petites compagnies d'assurance-automobile étaient dans l'obligation d'abandonner les affaires à cause de la faible marge de profits réalisés et que même les grandes compagnies ont décrété que ce genre d'entreprise n'était pas rentable.

Les responsables

Selon des personnes compétentes en la matière, il semble que les ajusteurs et les garagistes soient coupables de la hausse des primes d'assurance-automobile. Même, selon eux, les automobilistes contribuent au mouvement de hausse

en majorant le montant des dommages causés à leurs véhicules.

On sait également que les ajusteurs et les garagistes travaillent souvent de pair. Le moment est venu de confier le problème à une commission, car nombre de personnes sont convaincues de la rentabilité du commerce de l'assurance-automobile. Toutefois, il faut permettre aux compagnies de réaliser une marge de profits raisonnable, et en même temps réclamer du public des primes d'assurance à un taux convenable.

Chiffres

Avec ce numéro de "Les Affaires", débute une enquête sur l'as-

surance-automobile. La semaine prochaine, "Les Affaires" publieront certains chiffres obtenus d'anciens ajusteurs d'assurance-automobile et de quelques garagistes, qui avouent eux-mêmes leur responsabilité face à la hausse des primes.

En plus nous publierons les opinions de plusieurs personnalités hautement cotées dans le domaine de l'assurance-automobile et tous autres genres d'assurance. Le sujet a souvent été abordé, mais trop en surface, nous tâcherons de communiquer à nos lecteurs tout ce qu'il recèle de renseignements sur une situation qui est devenue assez difficile.

L'avalissement des valeurs ne justifie pas de pessimisme

Les propos pessimistes sur la conjoncture sont souvent périlleux, parce que la situation du marché des valeurs dépend essentiellement de la confiance des investisseurs. Certains analystes ont qualifié de "marché à la dérive" la tendance actuelle sur les places nord-américaines. C'est que les investisseurs n'affichent pas de tendances pessimistes ou optimistes; ils se contentent de bouter le marché en trop grand nombre, mais ils reviendront...

Les indicateurs financiers soutiennent encore un optimisme de bon aloi. Le mouvement des affaires se maintient au cours d'un été que marquent de nombreux événements politiques et de coûteuses grèves. La demande des produits primaires, de même que la projection de la demande, notamment dans le secteur de l'acier de structure, sont des indices de regain éventuel de la cote des valeurs.

Les investisseurs attachent beaucoup d'importance à la cote d'une valeur par rapport à son rendement. Cette proportion demeure avantageuse en dépit du niveau élevé que certaines valeurs clés avaient atteint. Le rajustement des dernières semaines ne peut donc qu'inciter les investisseurs à se procurer ces valeurs,

avec l'espoir d'en retirer un rendement convenable.

Un facteur inusité se dessine; tandis que le marché des actions s'avilit, celui des obligations d'habitude se renforce, mais dans la conjoncture actuelle l'on assiste à la fois à un avalissement du marché des actions et de celui des obligations. C'est une situation telle qu'elle ne peut justifier la formule traditionnelle de conversion des actions en obligations dans des circonstances comparables.

Deux facteurs nouveaux viennent éclairer la question des investissements. Ils entrent en ligne de compte de façon telle que les fluctuations catastrophiques du passé ne pourront probablement plus survenir. Il s'agit de l'influence déjà considérable et grandissante des fonds mutuels sur le marché des valeurs et de l'effet négatif croissant du crédit au consommateur sur le niveau des investissements.

Cette forme d'investissement collectif que sont les fonds mutuels a l'avantage d'offrir une grande diversification de titres qui subissent, il va sans dire, le sort général du marché. Mais, un examen même sommaire de la question démontre que depuis 1960,

l'indice des valeurs à la Bourse de Toronto prenait dans l'ensemble une plus value de 50 p.c. La plus value des unités de fonds mutuels pendant la même période a généralement dépassé celle, tout de même théorique de l'indice. Les valeurs en Bourse, dans l'ensemble, ont affiché une plus value de 18 p.c.

En dépit de ce tableau encourageant, il convient de se demander ce qu'aurait pu être le niveau des investissements et par conséquent de la cote des valeurs, si le crédit au consommateur avait pris moins d'envergure. La faillite de Atlantic Acceptance Corporation et sa déconfiture de \$100,000,000 ont mis l'accent sur une question fêlée de difficultés si l'on songe que les Canadiens ont engagé près de 20 p.c. de leurs gains à venir dans des contrats qui les lient à des sociétés de finance.

Sans doute, les taux d'intérêt ne découragent-ils pas l'approvisionnement du crédit au consommateur et la stabilité relative de certaines formes d'investissement comme les fonds mutuels ont créé un climat dans lequel à la fois les valeurs en Bourse et le mouvement des affaires peuvent trouver des perspectives fort encourageantes qui ne laisseront pas place aux tendances pessimistes, même dans une période de rajustements.

M.-H. C.

Eviter les grèves à cause de leurs répercussions économiques

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes la grève qui paralyse les services des postes entre dans sa deuxième journée, sans espoir de règlement prochain. Au moment où vous recevez votre journal "Les Affaires", édition du 26 juillet 1965, la grève vient de prendre fin; peut-être, la grève des employés du port de Montréal dure-t-elle toujours; peut-être une autre grève a-t-elle débuté?

En effet, depuis le début de l'année 1965, disons depuis le mois de novembre 1964, une épidémie de grèves a envahi la province de Québec. Ce fut tout d'abord la grève à la Régie des Alcools, ensuite ce fut celle de La Presse, puis celle de General Motors, celle des infirmières, celle de Québec North Shore, celle de la Commission des Transports de Montréal et des autobus de la Compagnie de transport, celle des détaillants d'essence, celle des employés du port de Montréal, et enfin celle des employés de postes, pour ne mentionner que les plus importantes.

Pertes énormes

De toutes les grèves résultent des pertes énormes. Pour appuyer cet avancé, prenons comme exemple la grève qui était prévue au chantier de Manicouagan 5. Cette grève n'a pas eu lieu, mais a tout de même coûté quelque \$400,000 à l'Hydro-Québec. En prévision de la grève les autorités du chantier ouvraient les déversoirs afin de prévenir la crue des eaux en amont du barrage. Les canaux construits en aval du barrage n'étaient pas assez résistants pour tenir le coup. Les dommages ont coûté \$400,000 à l'Hydro-Québec.

La grève des détaillants d'essence n'a pratiquement rien réglé. Les détaillants d'essence de la province, en ont subi des pertes. Les dirigeants de la Fraternité des détaillants ont certainement brûlés les étapes, voulant se faire accepter comme organisme représentatif auprès des sociétés de pétrole. A notre avis il n'y a pas eu de négociations avec les compagnies d'essence, avant que la grève soit déclarée.

Malgré tout ceci, la grève a été très mal dirigée, car environ les tiers des stations de service ont continué leur activité sans se préoccuper des recommandations de la fraternité québécoise. Cet organisme a sans doute une bonne raison d'exister afin de régler des litiges qui durent déjà depuis plusieurs années, mais la force ne fait jamais le droit.

Pas de prévisions

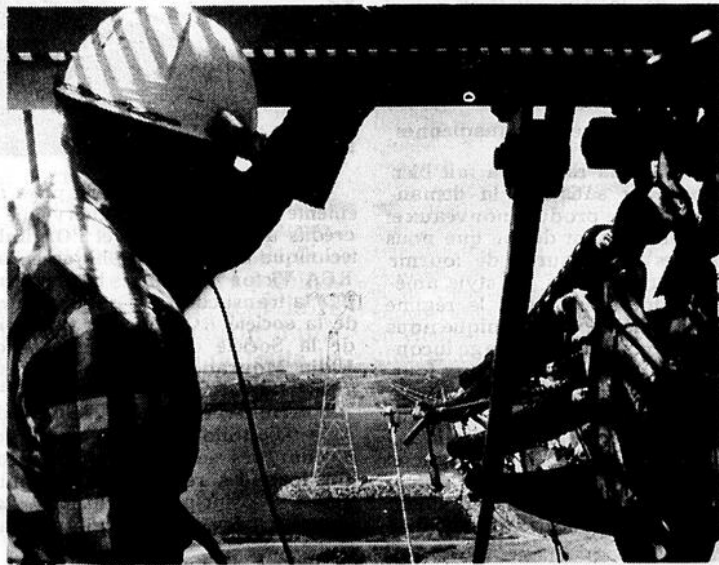
Les grèves qui ont paralysé les différents secteurs de l'industrie au cours de cette première moitié de l'année ont été fort coûteuses pour notre économie. Le nombre des grèves, et leur durée, ont certainement fait perdre aux diverses sociétés de notre pays, aux citoyens, et aux hommes d'affaires une très forte marge de profits.

N'est-il pas étonnant que le rapport du Conseil économique du Canada n'ait pas tenu compte des répercussions des grèves. Les grèves depuis quelques années ont ralenti sans aucun doute notre taux de croissance économique et il vaut la peine d'en tenir compte. D'ailleurs, un organisme de l'ampleur et de l'efficacité du Conseil économique du Canada devrait entreprendre une sérieuse enquête dans ce domaine afin de recommander au gouvernement des mesures de juste équilibre des salaires des employés et des gains de capital des entreprises.

Nous ne jetons pas uniquement la pierre aux membres du patronat, ni uniquement aux syndicats qui ne tiennent jamais compte des données économiques. Mais il ne fait aucun doute qu'un organisme quelconque devrait faire des recommandations au gouvernement afin d'éviter que s'aggrave le malaise.

J R

Cette photo fut prise au point de franchissement de la ligne de transport de 735,000 volts Manicouagan-Montréal du chenal du St-Laurent à l'île d'Orléans. La structure d'un pylône encadre un inspecteur de l'Hydro-Québec, à gauche, qui, à l'aide d'un téléphone, dirige la manoeuvre d'un treuil et d'un tendeur distants de deux milles l'un de l'autre, qui servent à amener à sa position définitive le conducteur électrique en aluminium, conçu spécialement par l'Alcan pour les franchissements de cours d'eau de la ligne de transport d'énergie Manicouagan-Montréal. Les pylônes de suspension, à l'arrière-plan, s'élèvent à 551 pieds au-dessus d'îlots artificiels et maintiennent la ligne de transmission à une hauteur minimum de 190 pieds au-dessus du chenal du St-Laurent à marée haute.



Les Australiens peuvent acheter beaucoup plus à l'étranger

Huit Australiens sur dix vivent dans les villes et quarante pour cent des consommateurs australiens résident dans les principaux centres métropolitains de Sydney (2.4 millions d'habitants) et de Melbourne (2.1 millions); ces deux centres représentent la moitié du pouvoir d'achat du pays.

À l'intérieur de ces deux centres de commerce et de distribution, de même que dans les villes de Brisbane (650,000), Adelaide (600,000) et Perth (450,000), la population a tendance à s'établir dans la banlieue. Comme en Amérique du Nord, cette tendance a été encouragée par le nombre accru d'automobiles (20 personnes sur 100 en ont une comparativement à 23 sur 100 au Canada), le coût élevé des terrains

et la possibilité d'obtenir des conditions de crédit et de financement faciles pour construire et acheter des maisons. Environ 80 p. 100 des maisons australiennes (qui sont pour la plupart en briques avec toiture en tuiles) sont habitées par leurs propriétaires. C'est là un des plus hauts pourcentages du monde.

La semaine de travail de 40 heures, jointe à des vacances annuelles payées de trois à quatre semaines, permet aux consommateurs australiens de profiter de plus en plus du climat tempéré le long de la côte. La vie et les loisirs sont orientés vers l'extérieur. Les plages publiques et les installations récréatives étant à proximité des principaux centres, la population peut en bénéficier toute l'année à peu de frais.

Les métropoles de Sydney et de Melbourne, par exemple, possèdent environ 70 terrains de golf chacune et font l'envie d'un grand nombre de visiteurs canadiens.

Stimulée par l'expansion phénoménale de ses exportations au cours des années 60 (qui représentent environ 16 p.100 du PNB), l'économie australienne connaît une période d'essor et de prospérité sans précédent. Grâce au plein emploi, accompagné d'une baisse des restrictions à l'importation depuis 1960, les Australiens peuvent maintenant acheter une plus grande quantité et une plus grande variété de produits. Même si le consommateur dépense encore une plus forte partie de son revenu à l'achat de produits indispensables comme les aliments, les vêtements et les articles utilitaires que ne le fait son homologue canadien, il est en mesure de disposer à son gré d'une plus grande proportion de son salaire hebdomadaire.

Le salaire moyen de l'Australien s'élève aujourd'hui à 20 livres (\$48) par semaine, pour atteindre près de 25 livres (\$60) par semaine à Sydney et à Melbourne. Si nous nous rappelons que le salaire hebdomadaire moyen au Canada est de \$90, cela signifie que le consommateur australien (le coût de la vie là-bas est comparable à celui d'ici) doit tenir compte du prix dans ses achats de tous les jours.

Révolution de la vente au détail

Une prospérité accrue a suscité une révolution des méthodes de vente au détail en Australie. Les petits magasins du coin bien établis, exploités selon le mode britannique et plutôt spécialisés, perdent rapidement du terrain au profit des épiceries libre-service, des centres commerciaux régionaux, des magasins à succursales et des succursales de banlieues des principaux grands magasins. La vente de porte en porte, qui n'a jamais été aussi répandue ou aussi populaire qu'au Canada, bénéficie aussi d'une vague de succès, surtout à cause des biens de consommation importés du Canada.

En outre, les goûts des consommateurs australiens ont changé. Ceux-ci abandonnent les produits traditionnels pour adopter les marchandises plus nouvelles, plus stylisées et d'une présentation plus moderne, du genre de celles qu'on trouve en Amérique du Nord. Tout comme au Canada il y a quelques années, les placements, les produits et les techniques des États-Unis devraient d'ici peu rivaliser avec ceux de la Grande-Bretagne et ajouter un stimulant à l'américanisation des goûts des consommateurs.

Progrès des ventes canadiennes

Le Canada est tout à fait bien placé pour satisfaire la demande accrue de produits nouveaux et différents. Etant donné que nous sommes en mesure de fournir des marchandises de style américain importées sous le régime de la préférence britannique nous bénéficions d'un avantage incontestable sur les principaux fournisseurs étrangers de biens de consommation, comme la Grande-Bretagne, le Japon, les États-Unis, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Les chiffres indiquent clairement que les importations australiennes

Les chiffres indiquent clairement que les importations australiennes de biens de consommation du Canada pour la vente au détail ont doublé de valeur au cours des trois dernières années. L'augmentation de nos ventes de certains produits comme les bas et les articles de sport est attribuable surtout aux avantages tarifaires dont nous bénéficions sur les autres fournisseurs traditionnels étrangers. Les bas de nylon du Canada sont assujettis à un droit de douane australien de 8/- la douzaine de paires, ce qui est beaucoup moins que le droit qui frappe les bas de la Suisse et du Japon, soit 28/- la douzaine de paires. Nos articles de sport, comme le matériel de ski, sont assujettis à un droit préférentiel ad valorem de 17 1/2 p. 100; les pays de l'Europe, le Japon et les États-Unis doivent pour leur part payer un droit de douane de 60 p. 100.

D'autres biens de consommation comme le saumon en boîte, les sardines et les poupées se vendent depuis longtemps sur ce marché, à peu près depuis l'établissement du premier bureau commercial du Canada à Sydney en 1895.

Il importe de se rappeler que l'élément canadien et (ou) australien mais non britannique des biens de consommation du Canada doit représenter au moins 75 p. 100 de leur coût à l'usine

ou coût de fabrication" pour que ces biens bénéficient du tarif préférentiel. Contrairement à ce qui se fait dans plusieurs pays du Commonwealth, les matières premières ne peuvent être comprises dans le calcul de l'élément canadien. Selon la définition de la douane australienne, le coût à l'usine ou le coût de fabrication f.o.b. une usine formée de la main-d'œuvre, des matières premières et des frais généraux, de même que du prix de détail du contenant, du Canada.

Aujourd'hui plus de 400 fabricants de biens de consommation du Canada font régulièrement affaires avec l'Australie. Etant donné que l'on trouve aujourd'hui une plus grande variété de produits canadiens sur les tablettes des détaillants, Australiens et Canadiens se rendent compte, des excellentes occasions de vendre nos produits dans toutes les parties de ce pays et chaque année les acheteurs australiens viennent plus nombreux au Canada. Leur attitude franche et amicale facilite leurs relations avec les hommes d'affaires canadiens. Lorsqu'ils importent un produit, les agents et les acheteurs de grands magasins de l'Australie recherchent des éléments nouveaux et différents, style, présentation, qualité ou prix, que les fabricants australiens ne peuvent imiter facilement.

Ciba construirait une usine de \$10 millions à Varennes

Ciba Company Limited construira une usine à Varennes en banlieue de Montréal. C'est ce qu'annonçait récemment en premier le quotidien La Presse dans sa section financière.

On n'a pas encore choisi quels seront les produits fabriqués par Ciba à Varennes. Toutefois, l'article précise que les investissements minima se chiffrent aux environs de \$10,000,000.

Le vice-président de la compagnie Ciba, M. Wilfrid Sontheim, aurait déclaré au représentant de La Presse, en l'occurrence M. Claude Beauchamp, que sa compagnie a acquis 35 acres de terrains situés à l'arrière de l'usine de la division prétrichimie de Shawinigan Chemicals et adjacents à la propriété de British American Oil.

Ciba Company Limited est une filiale à part entière de la société de Bâle en Suisse du même nom. Elle possède une usine et un entrepôt à Dorval, et un entrepôt à Toronto.

La compagnie fabrique des produits chimiques et pétrochimiques, des produits pharmaceutiques, des décolorants, des plastiques, et des produits agro-chimiques.



Cette photographie a été prise à l'occasion de la signature d'une entente de financement intervenue entre la Société d'assurance des crédits à l'exportation et l'Organisation égyptienne générale de la technique cinématographique et radiophonique du Caire. La société RCA Victor fournira la plus grande partie du matériel impliqué par la transaction. De gauche à droite, M. J.D. Houlding, président de la société RCA Victor de Montréal; M. H.T. Aitken, président de la Société d'assurance des crédits à l'exportation; M. Salga Eldin Mourad, chargé d'affaires à l'ambassade de la République arabe unie.

En vertu de cette entente, le Canada prêtera 3.8 millions de dollars à la République arabe unie pour l'achat de matériel canadien et pour des services connexes; tout cela servira à allonger ou à améliorer les réseaux de communication dans la vallée du Nil. Outre le principal fournisseur, la société RCA Victor, on prévoit que plus de cent sous-traitants canadiens participeront au projet.

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables
A partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements,
téléphonez à la succursale IAC le plus
près de chez vous, ou écrivez à:

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED
Division des Prêts de Capital
1320 boulevard Graham, Montréal 16, Qué.

SÉCURITÉ

en plus d'un intérêt plus élevé

SUR DES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS

MAINTENANT

7%

D'INTÉRÊT

POUR FONDS PLACÉS À 365 JOURS

ENTIÈREMENT GARANTIS

- Les fonds investis le 10 de chaque mois rapportent de l'intérêt à partir du 1er du mois.

De l'avis des avocats-conseils, ces billets garantis seront des investissements pour lesquels la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (Canada), stipule que toute compagnie enregistrée en vertu de la Partie III de la dite Loi, peut investir ses fonds sans recourir aux clauses de l'alinéa (4) de la section 63 de la dite Loi.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue Université, Montréal, Tél. 866-6672

Veuillez m'envoyer la brochure explicative **GRATIS**

NOM:

RUE:

VILLE: PROV. TÉLÉPHONE:

Editorial

par Marc-Henri Côté



Les services publicitaires

Un effort de consolidation s'avère presque indispensable

Le tempérament de pionnier du Canadien français ne boude aucun domaine. Il s'y aventure avec autant de fougue que ses ancêtres apportaient à s'enfoncer dans la forêt, mais encore aujourd'hui comme autrefois, cet esprit d'audace est tempéré par le manque de consolidation des entreprises.

Dans un domaine jeune et dynamique comme celui de la publicité et des relations extérieures, les Canadiens français s'ils ont tardé à s'affirmer, n'en ont pas moins pris leur part de succès. Il demeurera modestement qu'un effort concerté de consolidation ne viendra pas donner plus d'envergure à des entreprises dont la valeur individuelle ne fait aucun doute, bien qu'elles soient incapables de lutter à armes égales dans leur état actuel, contre les géants dont les bureaux de Toronto tendent à monopoliser, à contrôler tout le domaine de la publicité et des relations extérieures, de langue anglaise comme de langue française au pays.

Les avantages d'une consolidation bien comprise sont nombreux. Qu'il suffise d'en indiquer les plus évidents. Les services administratifs d'une agence grèvent le budget dans la proportion d'un tiers. Cette marge pourrait être facilement abaissée s'il y avait regroupement des services administratifs de quelques agences de publicité; en même temps, il y aurait avantage à les localiser dans un même secteur et obvier ainsi aux inconvénients de la dispersion actuelle.

Des objectifs majeurs créent des impératifs auxquels nous devons prêter une attention soutenue. Le domaine des communications en langue française et selon le génie du français est de ceux-là.

Personne ne peut prétendre que nous ayons été favorisés jusqu'ici. Trop souvent la traduction maladroite a été le seul élément de communication que les grandes sociétés anglo-saxonnes de Toronto ont bien voulu diriger vers nous. Puis, timidement, elles ont créé, tout en demeurant encore une minorité, des "services français" qui se sont occupées tout spécialement du public québécois. Ce fut dans la majorité des cas une concession.

Qu'il nous soit permis d'envisager mieux en donnant à ceux qui ont fait carrière dans les quelques services publicitaires de langue française, l'occasion de progresser et par conséquent de maintenir l'indépendance et l'identité propre de leur entreprise.

Quelle que soit la formule de ce regroupement de services publicitaires de langue française, elle ne pourra que favoriser les travaux de plus en plus importants qu'ils pourront entreprendre.

Notre époque le danger de voir se multiplier les initiatives dont l'envergure trop petite serait cause d'une perte de prestige, subsiste et il faut s'en garder. La tentation est parfois forte de mousser de telles affaires pour ensuite les céder à un profit substantiel. Certes, cette attitude n'a rien de répréhensible, mais il nous paraît plus recommandable d'accepter de faire partie de certaines structures bien dévinées dont les avantages paraissent évidents.

Les relations publiques prennent une importance telle que l'on peut difficilement les dissocier de quelque secteur d'activité sans conclure qu'il y manque un élément majeur.

Le public sollicité de toutes parts par des intérêts multiples a besoin de trouver des points de repère qui l'aident à comprendre des situations complexes. C'est de cette façon que les relations publiques trouvent à s'exercer pour le bénéfice du plus grand nombre.

Les initiatives gouvernementales peuvent s'appuyer avec profit sur ces relevés, comme en donne l'exemple le ministère ontarien de l'économie et des aménagements. Voilà un secteur des relations publiques que négligent trop les administrations gouvernementales du Québec. Ce secteur, ce sont les publicitaires bien au fait de notre milieu, qui sont le plus susceptibles de s'en préoccuper.

Quand nous aurons compris toute la nécessité de l'indépendance et du dynamisme de nos entreprises publicitaires et de relations publiques au point de leur faire jouer le rôle qui leur revient dans la réalisation d'une politique économique qui sert bien les intérêts de toute la province, nous aurons franchi un pas considérable dans la voie de la réalisation d'objectifs économiques qui méritent d'être poursuivis sans oublier aucun des moyens les plus appropriés.

Ottawa remettra aux provinces 95% de leur impôt sur le revenu

Les sociétés privées d'utilité publique ont de nouveaux maîtres

La conférence fédérale-provinciale s'est déroulée à Ottawa du dix-neuf au vingt-deux juillet. Le communiqué officiel émis à l'issue de la rencontre des premiers ministres fait le bilan des quatre journées de discussions énumérant les différents domaines qui ont fait l'objet d'études.

D'abord, le premier ministre du Canada a fait connaître les principes de base qui devront inspirer les gouvernements provinciaux dans l'élaboration de leur programme respectif d'assurance-santé. Tout régime provincial, au départ, devrait comprendre tous les services offerts par les médecins et s'appliquerait à tous sans exception. Ce sont les gouvernements provinciaux qui s'occuperont de la gestion du régime.

Advenant le cas où les gouvernements provinciaux instaurent leur propre régime respectif d'assurance-santé conformément aux propositions fédérales, alors le gouvernement fédéral consent à assumer la moitié du coût global des programmes d'assurance-santé. Il est possible qu'on procède

à la création d'une caisse fédérale d'aide à la santé qui permettra d'intensifier les travaux de recherche et de formation essentiels à un régime convenable d'assurance-santé.

Les ministres de la santé se réuniront au début du mois de septembre pour déterminer avec plus de précision quelle forme prendra le projet d'assurance-santé. Le gouvernement fédéral a accepté de prendre en considération la proposition des provinces à l'effet que les tuberculeux et les malades mentaux bénéficient de soins hospitaliers analogues à ceux que recevront les autres malades.

Développement régional

Le communiqué précise que parmi les questions économiques étudiées par les représentants provinciaux, l'une a surtout attiré l'attention, celle du développement régional et du programme fédéral d'aide à l'industrie dans les régions qui souffrent de faible emploi. "Après étude des critères devant servir à désigner les ré-

gions en question, il a été reconnu qu'il devrait exister une étroite collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux, en vue d'améliorer l'efficacité des programmes de développement régional."

Plus tard, cette année, une conférence sera convoquée, où se réuniront les fonctionnaires et les conseillers fédéraux et provinciaux pour discuter des mesures à envisager et à prendre contre la pauvreté.

De l'avis de plusieurs gouvernements provinciaux, la question des droits d'exploration minière en bordure des côtes exige des négociations immédiates; le gouvernement fédéral, néanmoins, estime qu'il faut déterminer l'étendue des droits juridiques respectifs avant de procéder à quelque négociation.

Le gouvernement fédéral a consenti à remettre aux provinces quatre-vingt-quinze pour cent de l'impôt sur le revenu qui frappe actuellement certaines sociétés privées d'utilité publique.

Pour se mettre à la mode

Une caisse offre un service de cartes de crédit à ses sociétaires

De nos jours, les vertus du crédit ne sont plus à peindre. Ses multiples applications en font un instrument de plus en plus populaire et indispensable d'achat. Aucune société, si importante fut-elle ne pourrait continuer à progresser si elle ne faisait appel à des sources de crédit pour financer la construction de nouveaux bâtiments, la réfection de ceux qui existent déjà et d'autres travaux de ce genre.

Le crédit est une forme d'emprunt sur l'avenir qui signifie aucunement que l'emprunteur se trouve dans une position précaire; il constitue en pratique une arme défensive ou protectrice, en ce sens qu'il n'implique pas le transfert immédiat de tout l'argent requis pour l'acquisition de biens et de services.

Il est bien entendu qu'un abus dans ce domaine ne profite à personne. On a répété sur tous les toits que la civilisation nord-américaine est sursaturée par tous les pièges du crédit, en ce sens que la majorité de la population vit au-dessus de ses moyens en hypothéquant abusivement sur ses ressources futures. Bien des voix se sont carrément prononcées contre l'emploi du crédit. Par le passé, les caisses populaires ont mené de vigoureuses campagnes pour mettre le public en garde contre les excès que peut engendrer la libéralisation du crédit. D'autres institutions ont également manifesté leur opposition à la pratique du crédit à la consommation.

Les cartes de crédit représentent peut-être actuellement l'application la plus commune grâce à laquelle les petits consommateurs peuvent se payer quelque chose sans avoir à déboursier un sou comptant. S'agit-il là d'une pratique recommandable ou non? La réponse à cette question doit tenir compte de beaucoup d'éléments et ne peut contenir de jugement catégorique. Dans certains cas, en effet, la carte de crédit s'avère utile et commode, tandis que dans d'autres, elle favorise des dépenses fréquentes et excessives. Toujours est-il que la caisse populaire de Repentigny a lancé sa propre carte de crédit, à la fin du mois de juin. Initiative révolutionnaire de la part d'une telle

institution, est-on porté à penser. Le président de la caisse, M. Renald Lussier, a expliqué que le but de cette mesure n'est pas d'encourager les sociétaires à abuser du crédit, mais plutôt de suivre la tendance actuelle, qui vise à rendre facile l'achat de biens de consommation.

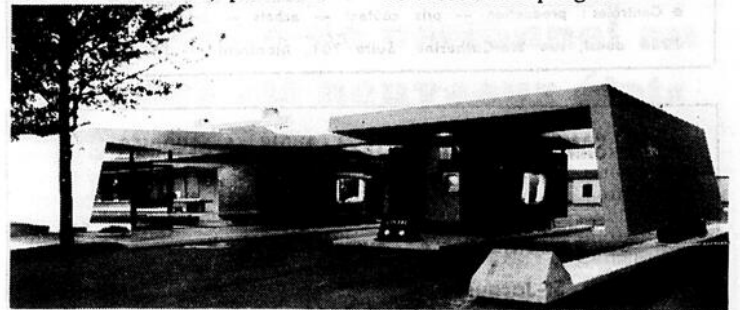
M. Lussier a ajouté que le système de cartes de crédit est appelé à se répandre de plus en plus avec les années, que les caisses populaires l'adoptent ou non. Pourquoi celles-ci se retrouveraient-elles dans dix ans dans la même situation qu'aujourd'hui dans le domaine du prêt personnel, qui est exploité par la majorité de leurs concurrents?

Etant donné sa structure corporative, une caisse peut administrer de façon rentable un service de cartes de crédit; pour cela il

suffit d'imposer au marchand et au client des frais grandement inférieurs à ceux qui sont généralement encourus dans ce domaine.

A la caisse populaire de Repentigny, le sociétaire peut obtenir jusqu'à trois cents dollars de crédit. De son côté, le marchand chez qui achète le sociétaire n'a pas à adhérer à un groupement quelconque pour s'assurer de la validité de toute carte de crédit-caisse il peut, s'il le désire, téléphoner à la caisse elle-même ou un service de vérification est constamment disponible.

D'autres caisses populaires songent déjà à suivre cet exemple. Que le système de cartes de crédit ne plaise pas à tous, c'est normal. De la même manière qu'il est normal de s'accommoder d'un mal nécessaire, surtout lorsqu'il est gage de succès et de progrès.



Cette innovation, il semble que ce soit quelque chose de nouveau, n'est pas la seule qu'ait trouvée cette caisse pour mieux servir ses sociétaires. Elle est la première institution canadienne d'épargne et de crédit qui fasse bénéficier ses membres de sa propre carte de crédit.

La caisse populaire de Repentigny dispose d'un service à l'automobile très pratique, qui permet au client pressé d'effectuer des retraits ou des dépôts sans être obligé de descendre de voiture.

Jeune fille demande emploi

Jeune fille de 21 ans, recherche emploi dans un milieu qui lui permettra d'exercer sa facilité à apprendre les techniques nouvelles. Après l'obtention du brevet de 12e année lettres-sciences, elle a complété deux années de sciences à l'université de Montréal et possède des notions générales de physique, mathématiques, chimie, géologie, ainsi que quelques notions sur la recherche opérationnelle. Téléphone 322-3597.

Le revenu moyen, au Québec, ne favorise pas l'épargne

Par François Gauthier

Professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université de Laval

On connaît relativement peu de choses sur la répartition de la richesse et des revenus au Québec. Il est possible, néanmoins, d'établir au moyen de certaines données que leur répartition est très inégale. Etablir des relations entre le niveau de vie des Québécois et celui d'autres provinces ou d'autres pays constitue une première approche. Il n'est pas nécessaire de faire des calculs savants pour démontrer que la production nationale brute par habitant est plus élevée au Canada que dans la plupart des pays.

Le Tableau I qui suit montre la situation au deuxième rang. Même si ces chiffres nous donnent une

idée assez vague de la puissance économique de chaque pays, ils nous disent rien au sujet de la répartition des revenus. Il est facile d'imaginer que celle-ci puisse être plus égalitaire dans un pays dont le revenu serait plus faible qu'aux États-Unis par exemple. Il est possible que la croissance du revenu réduise, augmente ou laisse constant l'écart dans le niveau de vie des diverses nations: tout dépend de la vitesse avec laquelle s'effectue le développement dans chaque pays.

On peut également considérer le revenu personnel par habitant au Canada. Ici encore, le tableau II nous montre bien que les Québécois semblent être ni les plus privilégiés, ni les plus défavorisés. En effet, le revenu personnel par habitant est plus faible au Québec que dans l'ensemble du Canada ou encore dans l'Ontario mais il est plus élevé que dans les provinces maritimes, il s'agit là d'une caractéristique que l'on peut observer depuis plusieurs années et même depuis la Confédération (1867).

Travail et revenu

Les chiffres mentionnés ci-haut étant des moyennes, notre connaissance de la répartition des revenus au Québec même n'a guère progressé. Nous savons seulement que la valeur de la production et que le revenu par habitant sont assez élevés par rapport à d'autres pays. Dans le grand tout canadien, la part du revenu que nous obtenons est également plus faible que l'importance relative de notre population. On peut essayer de se faire une idée de la répartition des revenus et des fortunes à partir du nombre de déclarations de revenus imposables en 1962.

1,842,000 Québécois cherchaient du travail en 1962, mais seulement 1,704,000 seulement parmi eux ont réussi à obtenir un emploi: il y avait donc 138,000 chômeurs. En 1962 toujours, seulement 1,181,326 personnes ayant obtenu effectivement un emploi devaient payer des impôts directs sur leur revenu et 522,674 membres "occupés" de notre population active ne payaient pas d'impôts directs en raison de la faiblesse de leur revenu. Donc, en pourcentage de notre population totale 34% des Québécois voulaient travailler, 31.7% ont pu trouver un emploi et 22% seulement ont payé des impôts directs sur leur revenu. De plus environ 30% des personnes occupées n'étaient pas imposées directement. Le tableau 3 nous indique par catégorie de revenu le nombre de déclarations imposables et le revenu de ceux qui ont payé des impôts directs. Il apparaît clairement que le nombre de personnes qui avaient un revenu inférieur à \$1,000 en 1962 (4503 individus, soit .38% du total) avaient un revenu global (\$2.6 millions) qui était environ le centième du revenu (\$246 millions) qui était "touché" par ceux qui gagnaient plus de \$25,000 (soit 5861 personnes ou .49% du total). De plus, 74% du total des personnes qui étaient imposées gagnaient moins de \$5,000 par année.

A partir de ces chiffres qui semblent assez impressionnants on peut tenter de faire quelques observations.

D'une part, il est probable que ceux qui ont un revenu inférieur

Suite à la pag. 19

En bref

Huit municipalités de la banlieue est de Québec étudient présentement un programme de mise en commun des services de police et d'incendie. Selon les promoteurs du projet, celui-ci serait unique en son genre à travers la province.

La majorité des opérations serait centrée autour d'un bureau qui réunirait sous un même toit l'état-major, l'administration, le bureau judiciaire, les télécommunications et la cour municipale.

Au dire de M. Marcel Ferland, de la protection civile, 62 hommes seraient requis pour assurer une protection convenable aux 45,000 habitants du territoire. Présentement, le personnel des huit municipalités se chiffre par 28 hommes. D'autre part, il en coûterait environ \$405,000 pour faire fonctionner un tel service. Les huit municipalités concernées sont: Giffard, Beauport, Beauport-Ouest, Villeneuve, Courville, Montmorency, Ste-Thérèse-de-Lisieux et Boischatel.

La Commission des transports aériens a ordonné à Inland Air Transport Ltd. de Montréal, de démontrer avant le 5 août les raisons pour lesquelles son permis l'autorisant à assurer un service aérien à partir d'une base située à Montréal, ne devrait pas être annulé. Dans une ordonnance, en date du 18 juin, la commission affirme que la société Inland, qui administre plusieurs services aériens dans le domaine de l'annonce, la photographie, les insecticides, l'inspection, la prospection, les semences et la surveillance de la pêche, n'a pas développé un service aérien commercial suffisant pour justifier la continuation de son permis. La compagnie avait demandé à la commission de réduire ses services.

Le différend qui nuit à l'expédition du blé dans le port de Vancouver commence à faire sentir ses effets dans les provinces des Prairies. Les éleveurs à grain de la région de Winnipeg sont presque remplis et les fermiers pourraient être forcés de garder leur blé d'ici quelques jours. Les installations de l'Association des producteurs de blé ne fonctionnent qu'à demi à Vancouver. La direction tente vainement d'en venir à une entente avec ses employés syndiqués depuis quelques jours.

D'autre part, l'Association libérale de la Saskatchewan a demandé au premier ministre Pearson, et au président de CTC, M. Claude Jodoin d'intervenir dans le conflit. La semaine dernière, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker réclamait la convocation d'une session spéciale du Parlement fédéral sur la question.

Un accord "sur l'aide économique et technique nord-coréenne au Vietnam du Nord" a été signé à Pyongyang, annonce l'agence "Chine Nouvelle", dans une dépêche datée de la capitale nord-coréenne.

Tableau I			
Production nationale brute par habitant en 1962 en \$ des États-Unis			
Etats-Unis	\$3090	Japon	\$ 620
Canada	2263	Norvège	1537
Autriche	1076	Portugal	304
Danemark	1700	Espagne	220
France	1671	Suède	2045
Allemagne de l'Ouest	1641	Suisse	2010
Grèce	464	Angleterre	1564
Italie	899	Turquie	230

Tableau II			
Répartition du revenu personnel par habitant			
	1926	1940	1963
Nouvelle-Ecosse	\$285	\$334	\$1283
Ontario	486	544	2019
Québec	360	371	1504
Colombie-Britannique	515	526	1957
Nouveau-Brunswick	273	281	1151
Canada	425		1734

Tableau III		
Catégorie de revenu	Nombre de déclarations imposables	Revenu de ceux qui sont imposés en dollars
Moins de \$1000	4,503	2,601,000
Moins de \$2000	172,103	260,421,000
de \$2000 à \$2999	235,937	580,720,000
de \$3000 à \$3999	253,401	874,620,000
de \$4000 à \$24,999	514,024	3,149,850,000
25,000 et plus	5,861	246,316,000
Grand total	1,181,326	5,111,926,000

Source: Ministère du Revenu National - Division de l'impôt - statistique fiscale 1964.

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant
- Organisation: Ventes, Distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction
- achats - inventaires - budget

1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 701, Montréal — Tél.: 866-9567

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

VI. 2-4691

Montréal

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président Séraphin VACHON, secrétaire Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur de la publicité: Stephen J. DANYLUK; bureau à Toronto: Milan BABIC, gérant, 62 Richmond Street West, suite 709, Toronto 1, Ont. Tel: 364-2443; États-Unis: LYNAD ASSOCIATES, 537 South Dearborn Street, Chicago, Illinois. Tel: 939-3076. Directeur du tirage: Georges LARIVIERE.

Directeur: Séraphin Vachon, Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Secrétaire à la rédaction: Pierre-Paul Beauchamp. Responsable de la production: Jean Robitaille. Collaborateurs réguliers: Jean-Marc Chaput, économiste; Claude DERY, journaliste; François Gauthier, économiste, professeur à la faculté de Commerce de l'Université Laval; Jacques Rolland, économiste.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

MAURICE-R. FOREST, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

Gendron & Lefebvre

ingénieurs conseils

arpenteurs géomètres

1650 blvd des Laurentides, Chomedé

Tél.: 667-6420

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

Téléphone DU. 1-7788

MONTREAL



FORANO
LIMITÉE



Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens

Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND

L.P. HEBERT

Président et Gérant Général

Gérant Général des Ventes

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.

nouvelles de Québec

Comment garder au Québec une main-d'oeuvre spécialisée

par Claude DERY

Le seul fait que l'on ait déplacé du parlement provincial une dizaine de ministres et une quarantaine de hauts fonctionnaires pour répondre adéquatement aux travaux exigés par l'agenda chargé à la conférence fédérale provinciale, indique l'importance des sujets traités sur l'orientation des politiques à venir tant au fédéral qu'au provincial, en ce qui touche surtout les ressources humaines.

Québec a déjà posé des gestes concrets sur le secteur du développement régional, des lois d'assistance sociale, du reclassement des travailleurs et des politiques d'em-

ploi. D'autre part, Québec n'entend pas se lier d'une façon définitive aux mesures spéciales préconisées par Ottawa quant à la répartition des champs d'activité entre les pouvoirs fédéral et provinciaux, aux programmes conjoints, aux arrangements fiscaux et à la politique économique, avant que le Comité fédéral-provincial du régime fiscal ait déposé son rapport final.

Dans le mémoire déposé à Ottawa, le premier ministre, M. Jean Lesage, a tenu à réaffirmer les droits et besoins prioritaires du Québec et des provinces en ce qui

regarde l'éducation, la santé, le bien-être social, la voirie, le réaménagement du territoire, le développement régional. Pour atteindre les objectifs visés, les gouvernements provincial, municipaux et scolaires au Québec ont même majoré certains impôts et décrété de nouvelles taxes, mais il importe qu'Ottawa libère encore le champ fiscal afin de ne point nuire aux initiatives des provinces.

Besoins régionaux

Au chapitre du développement

Laissant tomber son écusson traditionnel

L'Hydro marque un nouveau pas vers l'uniformisation de son activité

L'Hydro-Québec vient de lancer officiellement son nouvel emblème. Cet emblème, un orbe solaire, a été conçu par la maison Gagnon-Valkus, gagnante du concours d'esthétique industrielle organisé l'an dernier par la Commission hydroélectrique du Québec.

Le directeur des services de relations publiques, M. René Thérien, a révélé lors de l'inauguration officielle de l'emblème que grâce aux prévisions d'un programme étendu et précis, on le verra peu à peu remplacer les écussons traditionnels et couronner ainsi dans le concret le grand ralliement qu'a été la nationalisation.

Le nouvel emblème, dans sa no-

ble et forte simplicité, est véritablement la marque distinctive de l'Hydro-Québec: marque de ralliement, puisqu'on le verra dans toute la province unifiant la diversité et la multiplicité de l'entreprise. L'emblème représentera pour tous les Québécois l'énergie hydro-électrique, nucléaire et solaire.

Les centrales, les véhicules, l'appareillage, la papeterie, les kiosques d'exposition, les affiches, bref, tout ce qui est de l'Hydro-Québec sera identifié dans les mois qui vont suivre.

Le sigle

Certains journalistes montréalais ont critiqué le nouveau sigle que l'Hydro-Québec vient d'adop-

ter, à cause, disent-ils dans sa similitude avec certains autres emblèmes de compagnies spécialisées dans le domaine de l'électricité. Il est évident, en effet, que l'orbe solaire et l'éclair ne sont pas de nouveaux symboles. Mais, il n'y a aucun sigle, même celui de Empire Electric et celui de Electrovert qui ressemble au nouveau sigle de l'Hydro-Québec.

Le sigle adopté par la Commission est très significatif et possède une force de frappe incontestable. Sa simplicité remplit les plus hautes exigences requises par l'entreprise moderne. Ce sigle est de conception tout aussi originale que le nouvel emblème de la BCN, de l'Expo '67 ou de celui de la Banque Royale du Canada.

régional, M. Lesage soutient que l'adaptation des instruments d'action aux besoins régionaux québécois doit venir du Québec de préférence à Ottawa, parce que la province et son gouvernement sont plus en mesure d'acquiescer de cette tâche en face des impératifs réels connus des régions et des mesures économiques et sociales déjà mises en oeuvre dans ces districts. Et, à cet effet, M. Lesage devait prédire la déposition d'un plan général d'action régionale sur lequel le gouvernement et le Conseil d'Orientation Economique devraient déjà depuis plusieurs mois. Cette phase d'action suivra la mise en opération d'instruments de base tels la Société générale de financement, la nationalisation de l'électricité, le régime de rente et la caisse de dépôt.

En 1966, le gouvernement du Québec se propose également de déterminer lui-même les zones où s'appliqueront les "politiques de régions désignées (ou sous-développées)", selon ses propres critères, en vue de revigorer l'économie régionale ou d'aborder une lutte efficace contre le chômage. Toutefois, à l'instar de la politique convenue dans le retrait du Québec des plans conjoints, M. Lesage exige d'Ottawa que la province bénéficie de l'équivalence fiscale sur la politique fédérale des "régions désignées". Toute décision contraire adoptée par Ottawa, inviterait le Québec à exiger un plus fort retour fiscal sur les profits des sociétés.

Société de reclassement

Au chapitre des politiques de la main-d'oeuvre et de l'emploi, le ministère du Travail, dirigé par M. Carrier Fortin, a assumé des responsabilités fermes, suivant le mémoire du Québec déposé par M. Lesage, à cette conférence fédérale-provinciale. Le 19 mai dernier, Ottawa énonçait son programme d'assistance financière au bénéfice des travailleurs sans emploi, consentant des prêts et allocations de déplacement et d'établissement des ouvriers en chômage depuis quatre mois à la condition qu'ils aient suivi un programme de formation administré par le service national de placement. A ce sujet, M. Lesage rappelle que la formule calque la méthode employée par le ministère du Travail du Québec dans la création de la "Société de reclassement des travailleurs" de l'amiante de la région de Thetford et à laquelle ont coopéré largement les départements des Richesses Naturelles, de la Fa-

mille et du Bien-Etre Social et de l'Education sous l'instigation de leurs responsables, MM René Lévesque, Emilien Lafrance et Paul Gérin-Lajoie.

Orientation de la main-d'oeuvre

Mais l'initiative nouvelle d'Ottawa pose un problème au Québec. Car il s'agit d'un domaine qui s'intègre au programme du développement régional que le Québec élabore depuis l'expérience de Thetford, en vue de réhabiliter la main-d'oeuvre et de réajuster la planification économique en fonction des besoins régionaux. Sur ces champs d'opération, le Québec a l'intention d'utiliser son entière juridiction d'ici peu. C'est le désir du gouvernement québécois de favoriser la décentralisation industrielle pour restaurer l'économie des régions pauvres par une lutte intensive contre le chômage saisonnier dont l'étude est complétée et dont les solutions sont déjà envisagées.

Pour toutes ces raisons, le ministre du Travail, M. Fortin, envisage la réévaluation des programmes-conjoints de formation professionnelle et du fonctionnement du service national de placement afin que le Québec puisse conserver, sur son territoire, toute la main-d'oeuvre qualifiée disponible. Un débrayage en faveur de la mobilité de la main-d'oeuvre canadienne-française du Québec vers un pôle d'attraction d'une autre province, ne peut se concrétiser maintenant, selon M. Lesage, étant donné les difficultés pour le citoyen de langue française de faire instruire ses enfants dans sa propre langue à l'intérieur des autres provinces.

Statistiques indispensables

Le Québec et plus particulièrement le ministère du Travail réclame également d'Ottawa la remise de renseignements statistiques et autres du service national de placement pour déterminer l'influence possible de ces relevés sur le marché du travail, l'orientation et le placement des chômeurs. Le département du travail du Québec élabore aussi une nouvelle politique touchant la main-d'oeuvre, mais il importe qu'il ait en main les renseignements statistiques de base. Quant au service de prêts et d'allocations du gouvernement fédéral, il devrait être établi d'une façon provisoire au Québec, jusqu'à ce que soit créé le service permanent de reclassement de la main-d'oeuvre par M. Fortin.

Le manque de personnel au sol gêne les nouveaux états

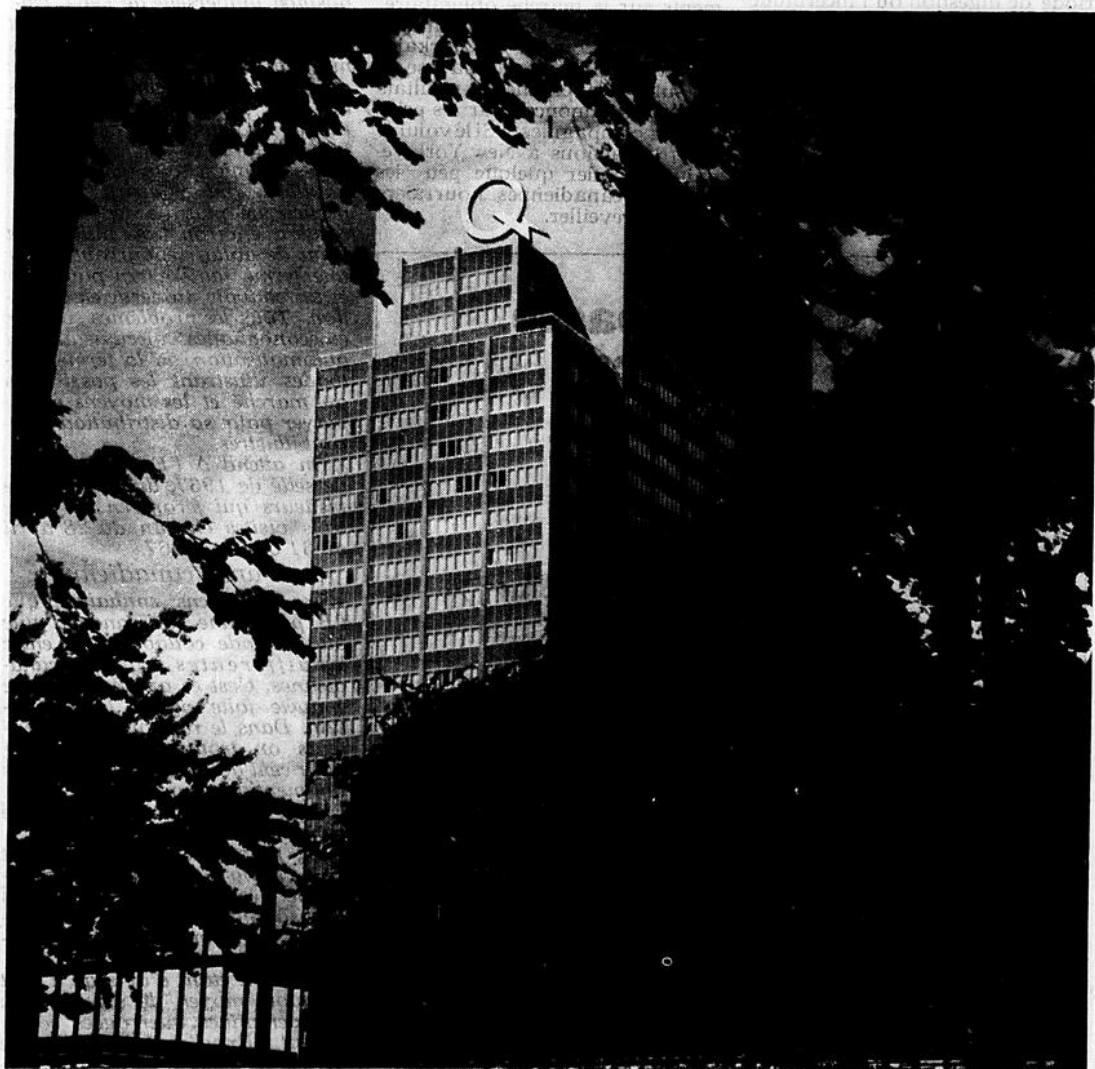
Depuis quatorze années au moins, l'Organisation de l'aviation civile internationale fournit une assistance technique aux états dépourvus d'école de formation dans le domaine de l'aviation civile. Jusqu'à présent, cette assistance s'est révélée profitable, mais elle devra désormais porter sur l'amélioration des services dispensés au sol, c'est-à-dire sur la formation d'un personnel compétent. A cette fin, les états bénéficiaires de l'assistance technique de l'Organisation de l'aviation civile internationale sont priés d'élaborer des plans à longue échéance. Ces états doivent normalement fournir le personnel le mieux qualifié pour travailler avec les experts recrutés sur le plan international et pour les remplacer dès que leur formation sera achevée.

Ces observations et ces rappels ont été faits au cours de la quinzième session de l'assemblée de l'OACI, session qui vient de se terminer, à Montréal; à cette occasion, l'assemblée a reconnu la nécessité de retenir les services des étudiants qui ont été formés. Pour y arriver, les états pourraient créer un plus grand nombre de postes à leur intention, tout en leur assurant de bonnes conditions de travail.

Beaucoup d'états récemment parvenus à l'indépendance éprouvent des difficultés à trouver des candidats suffisamment éduqués en certaines matières scolaires, comme les mathématiques et les sciences; l'Organisation des Nations Unies pourrait conjuguer ses efforts à ceux de l'OACI afin de créer ou de développer des écoles de pré-formation susceptibles de préparer les étudiants à une formation technique supérieure.

Le manque de personnel qualifié continuera à se faire sentir pendant assez longtemps. Bien des Etats, en tout cas, ne sont pas prêts d'atteindre le palier où les besoins en personnel supplémentaire pour les services de l'aviation se limitent au simple remplacement des départs.

L'élément essentiel pour satisfaire aux besoins de l'aviation civile, c'est un personnel suffisant aux postes des installations et services. Afin de réduire le plus possible la désorganisation des services lorsque l'inévitable manque de personnel se fera le plus sentir, les Etats sont invités à se préoccuper tout particulièrement de la planification des effectifs et d'une formation technique plus poussée, fondée sur des programmes et méthodes d'instruction uniformes.



Le nouveau sigle de l'Hydro-Québec représentera l'énergie électrique sous toutes ses formes pour les québécois. Il couronnera ainsi, dans le concret, le grand ralliement qu'a été la nationalisation.

Air Liquide Canada construit une autre usine d'oxygène pour Dofasco

La société Dominion Foundries & Steel, de Hamilton (Dofasco) a acheté une usine de production d'oxygène, d'une capacité de 400 tonnes qui devrait commencer ses opérations en 1966. Cette usine d'oxygène d'une capacité de production accrue est la quatrième acquise par Dofasco depuis que cette compagnie est devenue la première aciérie, dans l'Amérique du Nord, à utiliser l'oxygène dans la fabrication de l'acier.

Comme les trois premières, elle sera construite par la division du génie et de la construction d'Air Liquide Canada Limitée dans son usine de Montréal. Deux des premières unités Oxytonne pouvaient produire 100 tonnes d'oxygène par jour, la troisième, 150 tonnes. Présentement, Dofasco se procure le surplus nécessaire

à l'usine de liquéfaction d'Air Liquide Canada Limitée à Hamilton.

Air Liquide est la seule compagnie au Canada qui s'occupe elle-même de la conception et de la construction d'usines de liquéfaction d'air aussi bien que d'autres genres d'usines de séparation d'air à basses températures.

Ces usines sont exportées dans plusieurs pays et sont aussi vendues au Canada. Selon leur importance, elles sont expédiées toutes assemblées ou sont érigées sur place. Air Liquide Canada Limitée a vendu quelques unes des usines les plus importantes au monde, y compris un Oxytonne d'une capacité de 750 tonnes d'oxygène par jour qui est en voie d'installation pour Inco à Copper Cliff, en Ontario.

Projet d'envergure

Dans son projet de dépenser 120 millions de dollars en améliorations dans ses mines et ses usines d'ici la fin de 1966 Dofasco se propose de faire mieux que doubler sa capacité de production d'oxygène. De ce montant de 120 millions de dollars, 20 millions serviront à augmenter les possibilités de production du coke, à améliorer les facilités de nettoyage des fours à coke; d'autres sommes seront dépensées pour augmenter la superficie décollée du plancher ainsi que pour la nouvelle usine de liquéfaction de l'air.

Air Liquide Canada Limitée possède à Montréal de nombreuses facilités de recherche et d'exploitation dans le domaine cryogénique. Cette compagnie subventionne aussi des projets de re-

cherche dans plusieurs universités canadiennes et dans d'autres organismes s'occupant également de recherche. Elle profite aussi des facilités du nouveau centre de recherche et de développement technique dans le domaine cryogénique de la maison mère, située à Sassenage, près de Grenoble en France.

Ce nouveau centre d'études cryogéniques poursuit des enquêtes scientifiques ayant trait à la recherche pure qui implique la détermination des propriétés fondamentales thermo-dynamiques, mécaniques et électriques de la matière à des températures variant entre 270 et 450 degrés sous zéro F.; on y poursuit des études techniques concernant la tuyauterie, les soupapes et l'isolation. Par ailleurs, le centre s'occupe de travaux pratiques, dans des domaines aussi variés que la technologie des fusées et des missiles, l'électronique, la transformation des aliments, la technique nucléaire, la biologie cellulaire et la chirurgie cérébrale.



L'emblème

La compagnie canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 vient d'accorder à une compagnie de plastique, un permis donnant droit de se servir de l'emblème de l'Expo '67 sur tous ses produits. Ainsi plusieurs pays verront apparaître l'emblème de l'Expo de Montréal. C'est la compagnie Alana Plastics qui a obtenu ce premier permis et elle utilisera l'emblème sur des sacs de "voyage-avion" qui seront mis en vente libre ou réservés aux passagers de différentes sociétés de transport aérien.

Habitat '67

Est-il un projet qui a soulevé plus de critiques que celui d'Habitat '67. Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, qui est également architecte est l'un de ceux dont l'opposition est la plus forte. "Est-il normal, dit-il, que le gouvernement accorde des subventions aux riches de notre province pour qu'ils se procurent un logement de \$18,000 aux abords du site le plus pittoresque de la métropole canadienne."

D'autre part il a déjà qualifié, il y a un an, l'auteur du projet, M. Moshe Safdie, architecte canadien, de fou... D'autre part, M. Safdie a révélé que ce projet offrira à chaque individu, et ce, dans un secteur urbain très dense les mêmes avantages dont le locataire en question jouirait dans un quartier résidentiel.

Le projet d'Habitat '67 est d'une conception très originale, quoi qu'on en dise. Bien que le prix ne permette pas aux pauvres de notre province de se payer un logement aux abords de l'Expo, ils seront très fiers de voir se réaliser dans leur province un complexe révolutionnaire dans le domaine de l'habitation.

L'alimentation

Le pavillon agricole, un des plus importants projets de l'Exposition universelle de 1967, tentera d'expliquer les problèmes et les possibilités des ressources mondiales. Il racontera l'histoire de l'agriculture depuis les temps les plus anciens jusqu'aux méthodes les plus modernes de l'automatisation.

Les fermiers qui visiteront ce pavillon, qui couvrira une superficie de plus de sept acres et coûtera environ trois millions et demi de dollars, pourront y voir une ferme laitière, un poulailler et un couvoir moderne en opération. Tous les problèmes sociaux et économiques: mécanisation et automatisation de la ferme, méthodes illustrant les possibilités du marché et les moyens à employer pour sa distribution y seront illustrés.

On attend à l'Exposition universelle de 1967, dix millions de visiteurs qui feront en moyenne trois visites chacun du 28 avril au 31 octobre 1967.

L'unité canadienne

Les Ontariens souhaitent que l'Expo donne naissance à une plus grande collaboration entre les différentes provinces canadiennes, c'est ce qui résulte d'une enquête faite parmi la population. Dans le rapport des enquêteurs on trouve que trente-cinq pour cent des Ontariens interrogés ont mentionné spontanément, que l'Expo aiderait à renforcer l'unité canadienne.

La plupart d'entre eux croient que l'Expo va permettre au monde de découvrir les nombreuses réalisations industrielles, scientifiques et commerciales du Canada.

Tout en étant d'avis qu'il doit y avoir moyen de s'y amuser, les personnes interrogées considèrent l'Expo avec beaucoup de sérieux et pensent qu'elle doit présenter un message. Quatre-vingt deux pour cent ont insisté sur le fait que l'Expo doit être un reflet de la culture canadienne.

Les transactions sont rares, mais une hausse s'annonce

Le marché boursier canadien est maintenant à son plus bas depuis un an. D'après l'indice de la Bourse de Toronto, le marché a baissé de quelque 11.8 pour cent depuis mai dernier. A New York, après que l'indice Dow-Jones ait baissé de 932 à 832 pour une pente de 10.7 pour cent, il s'est raffermi à 883 pour ensuite retomber au présent niveau de 862, soit une perte nette de 8.2 pour cent.

Dans les deux marchés, l'activité continue d'être minime malgré d'excellents rapports financiers. New-York est en somme indécis, alors que le pessimisme domine le marché canadien. L'investisseur américain est entré dans une période de digestion ou l'incertitude politique joue un rôle dominant. Chez nous, le spectre de la faillite d'Atlantic Acceptance continue de dominer et l'activité financière est à un point mort.

Le comportement du marché obligataire est aussi fort semblable. La récente émission d'obligations, 20 ans, de la province d'Ontario

au montant de \$50 millions fut lente à démarrer, malgré qu'elle donnât un rendement de 5.5 pour cent. Le marché des obligations du Canada a continué d'être peu actif et les prix n'ont guère fluctué.

L'argent à court terme demeure rare: General Motors Acceptance et Traders Finance doivent payer 1/4 pour cent à 1/8 pour cent de plus; les billets à plus de 60 jours restent difficiles à vendre. Là encore l'investisseur continue d'être sur ses gardes malgré une légère amélioration du marché américain.

La prochaine quinzaine ne devrait guère apporter de changements sur le marché obligataire. Par contre il se pourrait fort bien que la bourse newyorkaise connaisse une légère hausse à la suite des excellents résultats financiers annoncés par les principales compagnies... Si le volume des transactions à New York venait à gonfler quelque peu les bourses canadiennes pourraient alors se réveiller.



Espoir pour nos ormes

Dans les derniers 35 ans, la maladie hollandaise de l'orme en a tué des milliers.

Un nouvel espoir luit pour nos arbres d'ornement préférés.

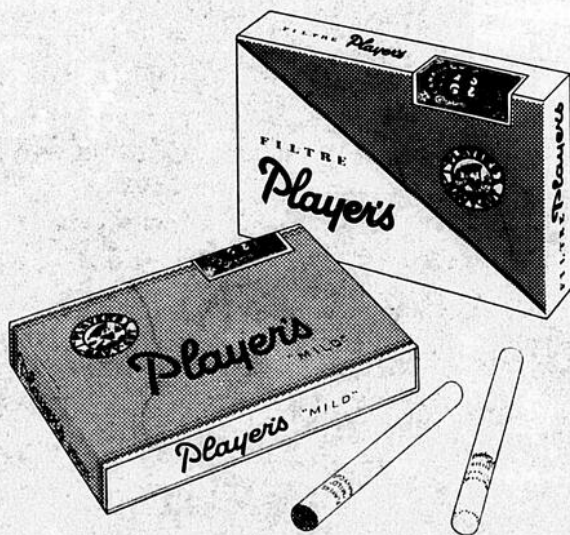
Grâce à la recherche, la Shell a mis au point un nouvel insecticide. Il fut éprouvé au cours des derniers 3 ans par le laboratoire de recherche sur les arbres d'ornement, de l'Université de Toronto. Il s'est révélé presque totalement efficace contre les coléoptères qui propagent la maladie.

Cet insecticide, la Bidrin*, est un des nombreux nouveaux produits perfectionnés par la Shell au cours de la dernière décennie. Il découle de la poursuite incessante de l'excellence—dans de nouveaux concepts, de nouveaux produits et de nouveaux moyens pour mieux servir les Canadiens. *Marque déposée

Shell Canada Limited



Rien ne surpasse le goût des Player's



Player's... les cigarettes les plus savoureuses

Cours de formation aux techniques administratives pour cadres intermédiaires

Les journalistes à l'invitation de Québec-Téléphone ont eu l'occasion de se rendre compte de la valeur de ce cours, le 19 juillet, lors d'une visite des établissements de Québec-Téléphone, à Rimouski.

Dans les fonctions qui relèvent un tant soit peu de la direction se posent des problèmes humains, de même que la connaissance aussi approfondie que possible des rouages de l'entreprise permet d'assurer une meilleure compréhension et une coordination plus efficace.

C'est surtout dans cet optique que M. André Deom, directeur du personnel et des relations publiques et M. François Beaupré, surveillant de la formation à la Compagnie Québec-Téléphone, ont conçu et élaboré le cours que déjà 140 employés des cadres de la compagnie ont suivi avec grand profit.

Cette initiative a été motivée par l'absence de cours de cette nature au palier intermédiaire. Les cadres de direction à l'échelon supérieur peuvent suivre d'excellents cours en administration sous les auspices de l'École des hautes études commerciales ou d'autres. Il n'en est malheureusement pas d'accessibles aux cadres intermédiaires. L'obstacle de la langue est également un facteur dont il fallait tenir compte et ces cours seront toujours suivis avec plus d'avantages en langue française.

La formation des cadres techniques et professionnels serait selon certaines études le facteur qui contribuerait le plus à stimuler la croissance économique.

Par conséquent, la formation des cadres moyens aux techniques administratives vise à la plus grande efficacité de l'entreprise.

Cette formation a été agencée chez Québec-Téléphone de façon à nuire le moins possible à la marche de l'entreprise. Une première période de formation dure

une dizaine de jours et elle est suivie à trois mois d'intervalle d'une seconde période, complément de la première.

Les techniques les plus modernes d'éducation des adultes sont mises en œuvre dans la préparation de ces cours et l'on fait également appel à un équipement audio-visuel élaboré.

Les textes s'inspirent de divers cours du même genre qui se dispensent aux États-Unis et l'on tient de plus en plus à y insérer des textes écrits en France et qui peuvent s'adapter aux conditions canadiennes.

Ces cours évoquent essentiellement des aspects dynamiques de l'activité de l'entreprise et insistent beaucoup sur les rapports entre les cadres et le personnel subalterne.

Des données sur la motivation, également sur les conditions qui sont à la base des bonnes relations humaines surtout dans les sphères d'exécution du travail forment l'ensemble du cours.

La méthode des cas est employée avec profit de même que la dramatisation des situations qui peuvent surgir dans l'exécution des tâches en milieu industriel.

Des analyses d'emploi du temps, des questionnaires susceptibles de déterminer les aptitudes, les attitudes et la nature des passe-temps constituent de véritables tests de personnalité.

La croissance des entreprises exige que le personnel des cadres soit bien au fait des moyens qui facilitent l'efficacité. Quel que soit l'investissement que les entreprises apportent à ces programmes de formation fondés essentiellement sur les sciences humaines, les résultats se reflètent sur l'ensemble des rouages et leur accordent plus de souplesse.

C'est ainsi que Québec-Téléphone conçoit la nécessité de ces cours et leur donne une portée considérable. Il y a lieu de croire que cet exemple sera imité. Des droits d'auteur seront bientôt accordés et les entreprises qui voudront bénéficier de ces cours pourront en faire la demande à la direction de Québec-Téléphone.

Le personnel de cet entreprise progressive a très bien accueilli cette initiative parce qu'elle permet de prendre contact avec la direction et les cadres supérieurs au siège social même et il n'y a pas de moyen plus efficace de faire connaître l'entreprise à ceux qui en font partie et qui oeuvrent de leur mieux à ses succès.

L'incertitude règne sur la télédiffusion du football

Les télémissions de football sont compromises par les difficultés que les deux grands réseaux de télévision apportent à la location de leurs lignes à la société montrealaise de publicité BCP qui a obtenu des clubs de football le droit de diffuser les joutes.

A l'occasion d'une conférence de presse, la semaine dernière, les dirigeants de BCP ont manifesté leur opposition au monopole que veulent constituer les réseaux CTV et Radio-Canada, monopole qui tend à faire conclure

une entente pour l'usage des deux réseaux, en majorant de plus de \$250,000 depuis le mois de mai, les droits de location.

BCP réclame du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion le droit de négocier directement avec les postes émetteurs de télévision sans qu'il soit nécessaire de subir les décisions des deux grands réseaux. Cette société espère que le BCP se réunira avant le 14 septembre tel que prévu, pour étudier cette question.

Un peu de tout... ...Un peu partout

ALLEMAGNE - Un groupe de 25 jeunes Allemands, étudiants d'université, sont arrivés au Canada le 25 juillet pour un séjour de trois mois. Ce groupe profite d'un programme d'échange entre étudiants du Canada et de l'Allemagne de l'ouest qui tout en visitant le pays viennent aussi travailler. L'âge de ces étudiants varie de 18 à 24 ans. Ils arriveront à Montréal puis de là seront divisés en équipes qui iront en divers coins du pays. Ils seront reçus chez des familles canadiennes et prendront divers emplois. Durant deux mois, les uns iront dans des bureaux, les autres dans des usines. Durant le troisième mois, ils visiteront le pays. Au mois de mai, 290 étudiants canadiens s'étaient rendus en Allemagne pour vivre une expérience semblable. Ils seront de retour le 7 septembre pour reprendre leurs cours dans les universités canadiennes.

BELGIQUE - La SA SORCA, Société de Recherche opérationnelle et d'Economie appliquée, de Bruxelles, et le Centre d'étude pour le Développement régional, du professeur A.J. Vlerick de l'Université de Gand, vont effectuer dans l'agglomération gantoise une enquête scientifique sur la circulation urbaine. La première phase est déjà réalisée: il s'agissait d'interroger quelque 7.000 personnes représentant 3.000 ménages sur la nature de leurs déplacements et leurs moyens de locomotion. Une équipe de 30 spécialistes en "traffic engineering" va questionner, dans les grands carrefours de Gand, environ 35.000 personnes au sujet de leurs déplacements. Les réponses seront enregistrées sur 100.000 cartes perforées et traitées dans un ordinateur. Il a déjà été constaté que le nombre annuel des voyages en tram, qui à Gand atteignait 33.5 millions, diminue chaque année de 650.000, alors que les déplacements à l'aide de moyens de locomotion individuels augmentent régulièrement. En regard au développement industriel considérable de la zone du canal Gand-Terneuzen, le groupe d'étude estime qu'un examen approfondi des courants du trafic peut donner une idée des modifications nécessaires à apporter à l'infrastructure de la circulation urbaine de Gand dans les dix prochaines années.

CHILI - Des bovins canadiens de race Hereford pour une valeur globale de \$200.000 seront exportés prochainement au Chili; cette vente est l'aboutissement heureux d'une mission commerciale chilienne venue au Canada l'automne dernier. Le contrat a été confié à la Canadian Hereford Association par CORFO, organisme d'expansion économique du gouvernement chilien. Il s'agit de la plus forte expédition de bovins canadiens de race Hereford vers l'Amérique du Sud et la première au Chili. Des ventes supplémentaires de bovins Hereford au Chili sont déjà en voie de négociation.

NOUVEAU BRUNSWICK - Le président et éditeur de l'hebdomadaire Northern Light annonce que cette publication a été vendue aux intérêts Thompson. Cet achat porte à 54 le nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires sous contrôle des intérêts Thompson aux États-Unis et au Canada.

ATHENES - Le premier escadron de chasseurs tactiques supersoniques "F-5" affecté à des unités de l'OTAN sera livré à l'armée de l'air hellénique au cours d'une cérémonie à Athènes présidée par le roi Constantin. Doté d'une vitesse maximum de plus de 1.000 milles à l'heure le "F-5" est le seul chasseur supersonique capable de décoller et d'atterrir à partir de terrains de fortune. Conçu pour effectuer des missions d'interception.

TERRE NEUVE - Le ministre fédéral des pêcheries, M. Robichaud, a signé une entente avec la province de Terre-Neuve prévoyant, au coût de \$12,000,000, la centralisation de populations dispersées dans des coins isolés de la province vers des localités mieux organisées. Une trentaine de villages seront ainsi abandonnés sur une période de cinq ans.

La société Robert Mitchell accuse une hausse des ventes

Pour les six premiers mois de 1965, l'ensemble des ventes de Robert Mitchell Co., Ltd., a accusé une augmentation de \$1,263,000.

rait de bon augure en ce qui a trait aux résultats des opérations de l'année.

Du nouveau chez Les Industries Mont-Royal Inc

Il faut souligner, déclare M. Holland, le président, que dans une entreprise comme la compagnie Mitchell, qui exécute du travail à forfait, il n'est pas pratique d'évaluer les résultats sur une base trimestrielle ou même semestrielle car beaucoup de contrats exigent une longue période de travail et les profits réels ne sont connus qu'après que le travail est terminé. Dès lors, il est impossible de communiquer aux actionnaires les chiffres détaillés des profits pour les différentes périodes de l'année; il n'y a qu'à signaler que les ventes se sont améliorées et que, malgré une concurrence plutôt vive, les profits devraient augmenter.

Les commandes en carnet sont plus élevées que depuis quelques années et le nombre des employés s'est aussi accru, ce qui semble

Les Industries Mont-Royal de Montréal, manufacturiers de produits alimentaires de qualité, annoncent la mise en marché de leur nouveau chocolat chaud instantané en poudre, emballé en enveloppes individuelles. Le produit sera disponible en "cartons dispensateurs". Cette mise en marché fait suite à une enquête approfondie et le produit présente toutes les qualités désirées de goût, de couleur, de consistance, de mousse, etc.

La campagne d'introduction débutera durant le mois d'août et à cette occasion, une prime d'introduction attrayante par coupons remboursables sera offerte à tous les acheteurs par un adressage postal direct à toute l'industrie, supporté par les vendeurs de la compagnie.



Les premiers envois d'une gamme de produits de beauté nouveaux au Canada sont arrivés à Montréal par avion d'Air France, cette semaine. Fabriqués à base des principes actifs d'eaux sulfureuses, ces produits viennent directement de la station thermale de Molitg-les-Bains, en France.

La région métropolitaine est favorisée par les entreprises

Parmi les nouvelles industries, entreprises et firmes industrielles qui ont reçu l'autorisation du parlement d'opérer au Québec au cours des derniers jours, on relève les suivantes:

- "Antony Inc", dirigée par MM Max Slapack, Arthur Shulman et Monroe Charlap, spécialisée dans la production de matériaux

d'éclairage, avec siège d'opération fixé au 1355, avenue Green, Westmount;

- "Charles Transport Inc", fondée par MM Charles Goyette et Jean Bruneau, respectivement de Montréal et Longueuil, avec capital initial de \$40,000, pour l'industrie du transport, à Montréal-Nord;

- "Ferguson Kerr Ltd", lancée par MM Melvin Rothman, Mitchell Klein et Alan Golden, à Montréal, pour la production de films et l'exploitation de studios de cinéma, avec une mise de fonds de \$40,000;

- "Giltair Corporation Ltd" créée par M. Guy Valiquette, de St-Bruno de Montardville (Chambly) en vue d'entreprendre des recherches, études et expériences dans le domaine spatial, de la balistique et des explosifs, à Montréal, moyennant un capital de

\$200,000 partagé en 22,000 actions;

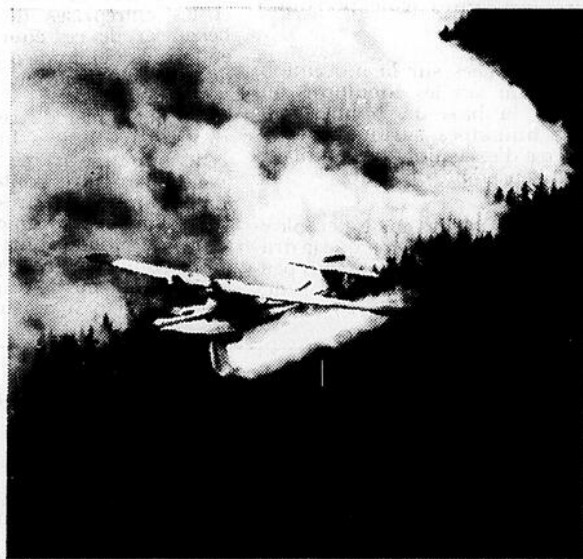
- "Montréal Express Service Inc", dirigée par MM Adrien Paquette, Fernand Simard et Marcel Paquette, pour une industrie du transport dans la région métropolitaine;

- "Prolew (Québec) Ltée", administrée par MM Richard Bowie, Stephen Chealey et Jacques Loranger, dans la production de machinerie industrielle à Montréal;

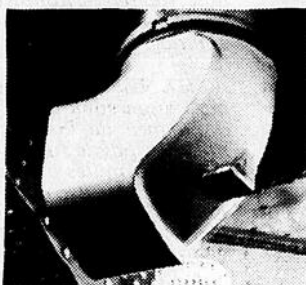
- "Rive Sud Typo Inc", dont

les directeurs, MM Charles Gélinas, Pierre Bourque, et François Bélanger, miseront jusqu'à \$60,000 dans la production de composition typographique à l'usage des imprimeries, à Boucherville;

- "Paul-Emile Roy Inc", fondée par M. Paul-Emile Roy, pour manufacturier et réparer les appareils et machineries à l'usage des boulangeries, moyennant un capital initial de \$100,000, à Granby.



BOMBES



A EAU... pour combattre les grands incendies de forêt. Comment un hydravion peut-il remplir ses réservoirs d'eau en quelques secondes, s'envoler, et déverser cette eau d'un seul coup, comme une bombe. La Field Aviation Company, en collaboration avec Canada Iron, a conçu une sonde spéciale, insensible à la corrosion et suffisamment robuste pour résister aux grandes vitesses mais assez fragile aussi pour se briser sans endommager l'appareil si elle heurte un obstacle submergé. CANADA IRON a coulé une sonde de ce genre comportant des sections extrêmement minces suivies de sections à paroi plus épaisse en fonte ductile type "2 Ni-Resist". Avec cette sonde fixée sous le fuselage, l'hydravion peut se remplir de 800 gallons d'eau en 14 secondes sur une distance de 1500 pieds depuis l'atterrissage jusqu'au décollage.

La conception et la fabrication de pièces coulées de fonte alliée ne représentent qu'un des domaines dans lesquels les services techniques et de fabrication de Canada Iron excellent. Les autres divisions* de la compagnie, au nombre de huit, peuvent aussi vous aider à résoudre vos problèmes. Consultez Canada Iron, quels que soient vos besoins: pièces coulées en fonte grise et fonte alliée, machines lourdes, outillage d'entretien de voies ferrées, conduites d'eau, d'acier et de béton, matériel électrique, vannes, blocs en béton, fabrication et montage de charpentes d'acier pour immeubles, et autres applications.

Pour obtenir notre plaquette illustrée de 40 pages, prière d'écrire à Canada Iron Foundries, Limited, 1121, Place Ville-Marie, Montréal 2 (P.Q.).

CRÉE DES MOYENS DE PRODUCTION POUR L'AVENIR

Canada Iron

*DIVISIONS: FONDERIE; MÉCANIQUE; TUYAUTERIE; TAMPER; CHARPENTE (EST); CHARPENTE (PRAIRIES); WESTERN BRIDGE; RAILWAY AND POWER ENGINEERING CORP. LTD.

Cette annonce faisant partie d'une série illustrant la diversité des services et produits de Canada Iron.

A un voltage record de 735,000 volts

La ligne de transport d'énergie Manicouagan-Montréal se rallonge

Les ingénieurs en transport d'énergie de l'Hydro-Québec travaillent cet été au franchissement du plus sérieux obstacle sur le parcours de la ligne de transport d'énergie à 735,000 volts entre la Manicouagan et Montréal.

Distance de deux milles

Le franchissement entre l'île d'Orléans et la rive sud du fleuve couvre une distance de près de deux milles (9,800 pi.) d'un pylône d'ancrage à l'autre. Pour maintenir les 12 conducteurs électriques en aluminium à une grande hauteur au-dessus du chenal du St-Laurent, on a dû construire deux pylônes de suspension qui s'élèvent à près de 600 pieds au-dessus du niveau de l'eau (551.5 pieds au-dessus des fondations).

La tâche est rendue très difficile par l'intensité du trafic sur cette partie de l'une des voies maritimes les plus fréquentées du monde. De ce fait, les conducteurs doivent être très fortement tendus pendant tous les stades des travaux de façon à ce que leur point le plus bas ne soit jamais inférieur à 190 pieds au-dessus de l'eau à marée haute, soit une hauteur bien supérieure à celle des mâts des plus grands bâtiments.

Rares interruptions

La navigation n'a été interrompue qu'une seule fois au cours des travaux, soit pendant cinquante minutes au début de l'été, pour permettre à un canot automobile de tendre un cordage en travers du fleuve. Ce câble mince a été déroulé d'un treuil sur la rive de départ au moyen de poulies fixées aux divers pylônes d'ancrage et de suspension, pour être amené jusqu'à un autre treuil sur la rive opposée. Ce cordage servait à tirer un câble plus résistant, qui à son tour, permettait de haler le conducteur en aluminium. Chaque conducteur posé portait un cordage qui était utilisé pour ramener le câble de traction principal de façon à ce qu'il pût servir à poser le conducteur suivant.

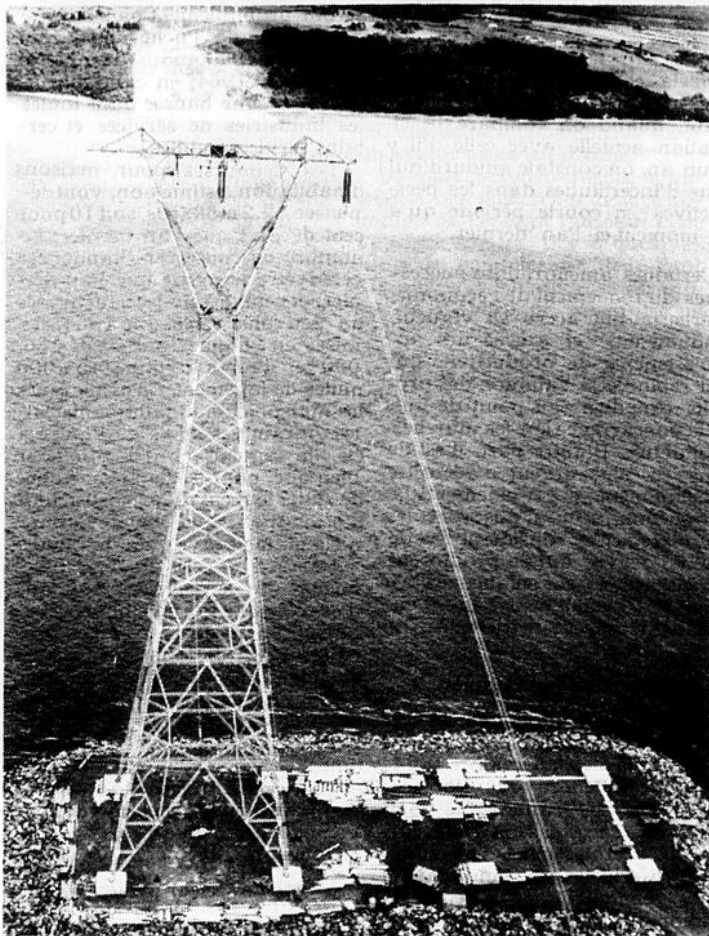
Conducteurs robustes

Les conducteurs électriques pour le franchissement du fleuve, conçus par les ingénieurs de Aluminium Company of Canada, conformément aux prescriptions de l'Hydro-Québec, sont les plus robustes du genre en Amérique du Nord. Ils ont été fabriqués à la tréfilerie de l'Alcan à Shawinigan et se composent de 23 torons en robuste alliage d'aluminium D50S enroulés autour d'une âme de renfort. Ils mesurent que 1.1 pouce de diamètre, mais leur résistance à la tension est de 110,000 lb. La ligne de transmission triphasée se compose de 12 conducteurs réunis en faisceaux de quatre.

Lorsque le franchissement du fleuve sera terminé, il comptera environ 24 milles de conducteur, livré en 12 bobines portant chacune une longueur ininterrompue de 10,320 pieds. En tout, les franchissements de cours d'eau importants de la ligne et sa liaison à une sous-station de la ville de Québec nécessiteront plus de 72 milles de câble spécial. Ces câbles s'ajoutent aux 2,40 milles

de conducteur passant au-dessus des terres, mis au point également pour l'Hydro-Québec par l'Alcan,

et fabriqués à la première tréfilerie du Canada, celle de Shawinigan.



Pendant que des monteurs de lignes posent des longueurs de deux milles de conducteur d'aluminium à 550 pieds au-dessus du St-Laurent, près de Québec, on rassemble sur un îlot (premier plan) des matériaux pour un pylône voisin de 551 pieds destiné à la deuxième des trois lignes qu'il faudra pour amener l'énergie de la Manicouagan à Québec et Montréal. Ces lignes transporteront l'énergie à 735,000 volts.

Le double d'énergie

Lorsque la ligne de 365 milles sera terminée, plus tard cette année, elle transportera l'énergie électrique fournie par le gigantesque aménagement hydroélectrique de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes à la tension de 735,000 volts, un chiffre record dans le transport

d'énergie à très haut voltage. En 1974, lorsque le gigantesque aménagement sera terminé, il aura une capacité installée de près de 6,000,000 de kilowatts (quelque 7,000,000 de chevaux-vapeurs), doublant presque l'énergie disponible dans le Québec pour l'essor industriel, et nécessitera trois lignes de transport d'énergie semblables à celle qui est actuellement en construction.

L'industrie fait naître une ville: Lebel-sur-Quevillon

A 50 milles au nord de Senneville et à 180 milles au sud-est de Chibougamau, en pleine brousse, au cœur de l'Abitibi, surgira une nouvelle cité industrielle, Lebel-sur-Quevillon dont la création a été sanctionnée au comité des bills privés, au parlement.

Cette ville apparaît par suite de l'implantation au coût de \$60 millions, d'une nouvelle fabrique de pâtes à papier par la compagnie Domtar, et occupera approximativement douze milles carrés, reliés au réseau routier par la route 58.

Le comité parlementaire dirigé par M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, put examiner le projet puisqu'un plan d'urbanisme pour fins domiciliaire et commerciale a même été déposé. Le développement rationnel de la future cité s'effectuera face au lac Quevillon et les premiers projets se réaliseront en 1966.

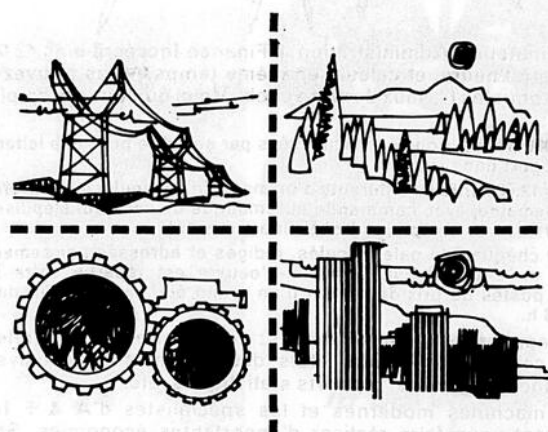
On prévoit que Lebel-sur-Quevillon possèdera 2,500 âmes, compte non seulement du facteur industriel mais aussi de l'essor touristique créé par cette initiative. D'ici cinq ans, la population de cette municipalité pourrait at-

teindre les 8,000 âmes.

Comme il s'agit d'une cité entièrement créée, le plan d'urbanisme concentre au cœur de la future ville les services publics tandis que les développements domiciliaires gravitent autour. Un secteur pour les loisirs est réservé en bordure du lac. Le quart seulement du territoire est propriété actuelle de la corporation ou de Domtar, le gouvernement provincial assurant encore la pleine juridiction sur les autres secteurs du domaine.

Tout indique également que les travaux de construction de la nouvelle usine iront rapidement puis, que l'on anticipe de lancer la production en mars 1967. Quant au territoire qu'occupera la nouvelle ville, il fut l'objet d'une vérification soignée au ministère des terres et forêts.

Le ministre Laporte obtint que les élections générales aient lieu en 1967 ou 1968 quand la liste des électeurs sera suffisante et que, d'ici là, le conseil provisoire soit en majorité composé de représentants de langue française, bien que tous soient automatiquement fonctionnaires de Domtar.



Participez à l'essor économique du Québec

L'économie québécoise est en plein essor. L'activité commerciale et industrielle vous offre d'excellentes occasions d'investissement. Pour en profiter pleinement, consultez-nous. Que vous songiez à l'achat ou à la vente d'obligations des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux, et de tous autres titres inscrits ou non à la Bourse, nos experts se feront un plaisir de vous conseiller.

Société de Placements Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

membres de

L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Appelez notre service des ventes: 845-6161

Société de Placements & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

membres:

Bourse de Montréal • Bourse Canadienne
(Pour un sommaire de la fermeture de la bourse
après 5 h. p.m.: 845-5231)

360 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

Bureaux: TORONTO, QUÉBEC, SHERBROOKE, ROBERVAL

TENEZ VOS CONGRÈS À

l'Estérel

POUR JOINDRE AVEC SUCCÈS
L'UTILE À L'AGRÉABLE



Vos délégués vous sauront gré d'avoir choisi cet hôtel exceptionnel des Laurentides. Ils apprécieront son luxe discret et confortable, son excellente cuisine et le service impeccable d'un personnel pour qui les congrès n'ont plus de secrets. L'Estérel loge 310 hôtes et ses salles de conférence accueillent jusqu'à 600 personnes.

Pensez aussi à votre famille! Quelle que soit la saison, les distractions ne manquent pas: ski • patin • traineau • parties de sucre • piscine intérieure • golf • tennis • bateau • pêche • équitation • danse et divertissements tous les soirs.



l'Estérel

CENTRE DES CONGRÈS AU CŒUR DES LAURENTIDES
A une heure seulement au nord de Montréal (Autoroute — sortie no 29)

Renseignements: Paul Hurtubise, directeur général

Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Qué.

Ligne directe de Montréal: UN 6-8224

Le rendement total de l'économie canadienne atteindra \$50 milliards

En 1964, on a relevé des accroissements notables pour toutes les principales sources de revenus, notamment le revenu personnel, les déplacements monétaires des sociétés commerciales et les recettes publiques. Dans chacun des secteurs importants de la consommation privée, d'autre part, on a observé une augmentation des dépenses.

Les ventes d'automobiles, par exemple, se sont considérablement accrues. Les investissements que les entreprises ont consacrés à l'agrandissement ou à la construction d'usines ont nettement été plus considérables. Tandis que le volume des importations est pratiquement demeuré le même, les exportations de biens et de services se sont faites beaucoup plus nombreuses.

Telles sont quelques unes des premières observations effectuées par la Banque de commerce canadienne impériale et contenues

dans sa lettre commerciale. Celle-ci explique la situation des principaux secteurs de l'activité économique non seulement pour l'année 1964, mais aussi pour les six premiers mois de 1965.

Bon équilibre

A ce moment de la mi-année, l'économie semble encore fonctionner en bon équilibre et avec une vigueur largement répandue dans toutes ses parties. Plusieurs indices ou mesures de l'activité économique marquent de nouveaux sommets et les indicateurs

de l'avenir laissent prévoir une fermeté continue dans plusieurs des grandes industries. Cependant, quand on compare la situation actuelle avec celle d'il y a un an, on constate aujourd'hui plus d'incertitudes dans les perspectives en courte période qu'à ce moment-ci l'an dernier.

Certaines améliorations successives du rendement de l'économie intérieure ont accru sa vigueur fondamentale et amené des accroissements de productivité qui ont renforcé la situation des produits canadiens au point de vue de la concurrence sur les marchés mondiaux. D'autre part, il est de plus en plus urgent d'accroître constamment et rapidement la production, afin d'absorber les accroissements considérables de main-d'œuvre qui se produisent au moment où les enfants nés depuis 1945 atteignent l'âge d'entrer sur le marché du travail.

Consommation régulière

Le Conseil économique du Canada, qui a publié sa première revue annuelle en décembre 1964, a laissé entendre que l'objectif de l'économie canadienne comme taux d'accroissement devrait être un accroissement du volume de la production de cinq et demi pour cent par année. Cette estimation repose sur un taux annuel d'accroissement de 3.1 pour cent de l'emploi (dans l'hypothèse où le taux du chômage ne dépasse pas 3.0 pour cent de la population active) et un accroissement annuel de 2.4 pour cent de la productivité, telle que mesurée par le rendement par travailleur ayant un emploi (ou 3.0 pour cent par homme-heure). Pour atteindre l'objectif fixé par le Conseil économique, ou même pour s'en approcher, il faudra un haut niveau soutenu de la consommation intérieure et de fortes hausses des exportations. Le rendement de l'économie devra continuer à augmenter à un rythme qui approche celui de 1964.

Haussse des investissements

Le relevé des projets d'investissements qu'effectue le gouvernement fédéral de bonne heure chaque année a révélé que les investissements en usines et installations des entreprises commerciales vont marquer une autre augmen-

tation importante en 1965 et s'élever probablement à environ \$7.2 milliards. Cela fait une augmentation d'une année à l'autre d'environ 12 pour cent. Dans l'industrie manufacturière, les investissements sont censés grandir de presque 25 pour cent - avec en tête les producteurs d'automobiles, les usines de produits chimiques, de produits du pétrole et du charbon et l'industrie des pâtes et papiers. Dans les mines, les investissements seront probablement plus faibles, par suite de l'achèvement des grandes exploitations de minerai de fer en 1964; en contrepartie, il y aura une hausse dans toutes les industries de services et certains services publics.

Les déboursés pour maisons d'habitation, estime-t-on, vont dépasser \$2.2 milliards, soit 10 pour cent de plus que l'an dernier. Le nombre des mises en chantier est censé être le même que l'an dernier, et celui des maisons achevées un peu plus élevé. En 1964, les mises en chantier ont été de 166,000 et l'on a terminé 155,000 unités de logement. La prime pour les maisons d'habitation construites durant les mois de l'hiver a été de vigueur en 1964-65 - si bien que, pour la deuxième année de suite, le recul de la construction d'habitations au début de l'année a été moins grave que d'habitude.

La forte hausse des investissements des entreprises continue d'exercer une grande influence expansionniste sur l'économie, grâce à l'achat de toute une gamme de matériaux et d'équipement et à l'emploi de nombreux ouvriers de la construction. De plus, l'expansion des moyens de production améliore la situation de l'industrie canadienne au point de vue de la concurrence et permet de nouveaux accroissements de la production.

Le secteur privé

La hausse ininterrompue de l'emploi est la principale source des fonds qui assurent l'accroissement constant des dépenses de consommation. L'emploi accuse maintenant quatre pour cent de plus qu'il y a un an. En outre, le 1er juillet cette année, il y aura une diminution générale des impôts sur le revenu des particuliers qui doit atteindre 10 pour cent pour une année d'imposition entière, avec réduction de \$600 par contribuable au maximum. Cette réduction d'impôt va accroître au maximum. Cette réduction d'impôt va accroître le revenu personnel disponible pendant une certaine période, mais elle sera contrebalancée jusqu'à un certain point par les cotisations qu'on devra verser pour le nouveau programme fédéral de pensions, qui va commencer en 1966.

Les dépenses personnelles continuent d'augmenter et de la même manière que l'an dernier, les sommes consacrées aux automobiles accusant encore de fortes

augmentations. Les ventes d'articles de ménage, vêtements, aliments et services de toutes sortes continuent de faire des gains importants. Dans les circonstances actuelles, il semble probable que les dépenses dans le secteur privé en 1965 vont augmenter d'environ le même montant que l'an dernier. Les dépenses de consommation continuent donc de fournir un appui solide et soutenu aux futurs accroissements de la production.

Le secteur public

Les dépenses publiques de biens et services vont augmenter plus fortement en 1965, à cause des augmentations considérables des investissements dans divers types de projets, notamment pour les routes, les établissements d'enseignement et les hôpitaux. Le relevé des projets d'investissements du gouvernement fédéral indique que la dépense pour les besoins de capital social, qui inclut plusieurs types de services qui sont financés en grande partie au moyen des fonds du gouvernement, vont s'élever approximativement à \$2.8 milliards, soit une hausse de plus de 20 pour cent sur 1964.

Les recettes publiques en 1965 augmentent probablement en proportion de la hausse du total de la production, compte tenu de la réduction des impôts sur le revenu des particuliers et de divers changements sans conséquence d'une année à l'autre. Sur la base des prévisions contenues dans le budget présenté en avril dernier, le ministre des Finances a indiqué que les opérations budgétaires du gouvernement fédéral devraient laisser un excédent d'environ \$150 millions pour l'année civile 1965, au lieu de \$300 millions en 1964.

A l'échelon des provinces et municipalités, les dépenses seront nettement plus fortes et il semble que le déficit dans le cas de ces gouvernements, sera plus grand que la somme de \$350 millions enregistrée en 1964. Par suite d'un plus fort accroissement des dépenses que l'an dernier et d'une autre augmentation des finances déficitaires, le secteur public, dans son ensemble, apporte à l'économie un plus grand stimulant cette année qu'en 1964.

Le secteur extérieur

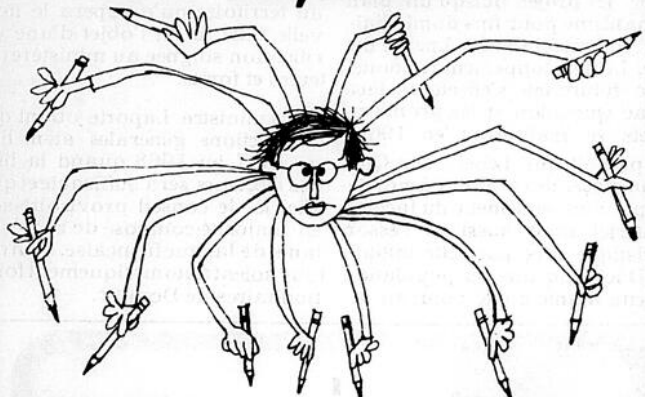
Le volume total des exportations de marchandises s'est accru fortement en 1964, mais le stimulant apporté à l'exportation a été un peu moindre, une fois que le contrat spécial de vente de quelque 250 millions de boisseaux de blé et de farine à l'U.R.S.S. eut été rempli en août dernier. Le mouvement des autres exportations, toutefois, a gardé un niveau élevé et, à l'exception de quelques produits qui se trouvent dans des situations particulières, le volume des exportations s'est maintenu en 1965.

Le maintien d'une situation économique favorable aux États-Unis est le facteur le plus important de soutien des exportations. On voit à divers indices que l'expansion aux États-Unis va se poursuivre jusqu'en 1966, mais à une allure plus lente qu'aux premiers mois de cette année. Outre-mer, le rythme de l'expansion ralentit dans nombre de pays qui achètent de grandes quantités de produits canadiens. Dans certains cas, cette situation résulte des mesures prises pour modérer l'expansion de la demande afin de prévenir des hausses de prix graves; dans d'autres cas, il a été nécessaire d'adopter des mesures pour atténuer les pressions exercées sur les réserves d'or et de devises étrangères. De plus, les mesures qui ont été prises par le gouvernement des États-Unis pour réduire le déficit de la balance des paiements, en restreignant les sorties de capitaux américains

Suite p. 15

EMPLOYÉ

pouvant écrire 42,000 lignes à l'heure!



L'ordinateur d'Administration & Finance Inc. écrit bien 42,000 lignes à l'heure, et calcule en même temps. Vous pouvez le louer pour les travaux de votre choix. Voici quelques exemples réels:

- 85,000 transactions comptabilisées par semaine pour une laiterie, et rapport dans les 48 h.
- Les 12,000 articles différents d'un magasin de meubles inventoriés à la semaine, avec commande automatique de ceux qui s'épuisent — service très compliqué à obtenir auparavant.
- 800 chèques de paie calculés, rédigés et adressés par semaine pour un entrepreneur. La main-d'œuvre est répartie entre les 3,700 postes du prix de revient d'un grand édifice, et le tout dans les 18 h.

Les applications sont illimitées: analyse des ventes, relevé des comptes en retard, états des commissions, analyses d'études du marché, rapports statistiques, etc.

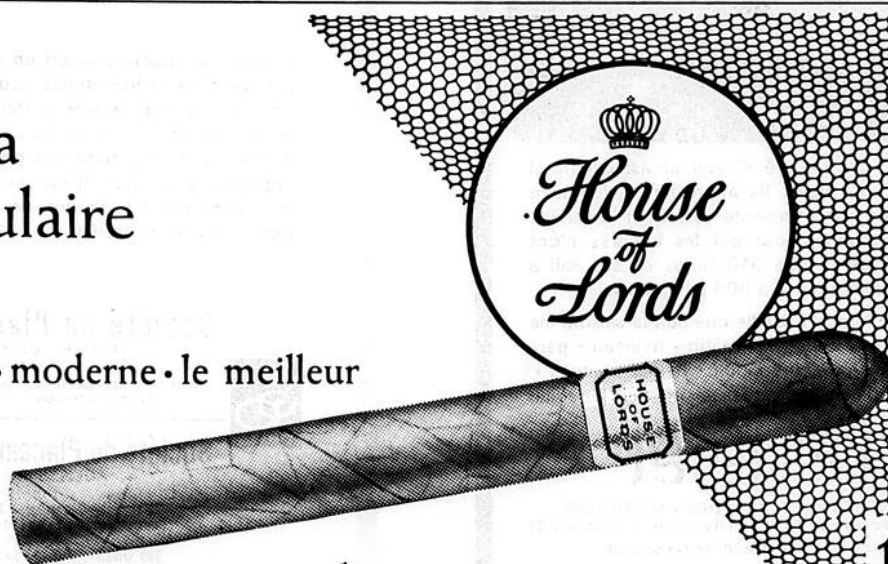
Les machines modernes et les spécialistes d'A & F Inc. peuvent vous faire réaliser d'importantes économies. Soumettez donc votre cas, quelle que soit l'importance de votre affaire. A & F l'étudiera et vous fera une proposition.

ADMINISTRATION & FINANCE INC.

455 ouest, rue Craig, suite 209 Montréal — 866-5537
Jean-Marc Chaput, gérant

le
panetela
populaire

mince • moderne • le meilleur



fait de havane choisi

17¢

PRIX SUGGÉRÉ TOUTES TAXES COMPRIS

Trouver du personnel devient facile avec des loisirs bien organisés

Par Jean Robitaille

La nationalisation d'une entreprise d'utilité publique, l'Hydro-Québec en l'occurrence, a eu des effets bénéfiques sur la mise en valeur de nos ressources naturelles et de nos ressources humaines. En

M. Jean Paul Gignac nous a déclaré au cours d'un bref entretien que les sondages effectués sur les rapides de Lachine démontrent qu'il y a 1,000,000 de chevaux-vapeurs de disponibles à cet

St-Laurent.

Parmi les projets possibles il y a toujours celui de British New Foundland Corporation. Bien que le plus grand silence existe autour de cette affaire, il semble, selon des personnes bien informées que l'Hydro et Brinco en viendront à une entente dans un avenir assez rapproché.

De plus l'Hydro-Québec a entrepris des recherches dans le domaine de l'énergie nucléaire et de l'énergie solaire. Il y a quelques mois le commissaire Jean-Paul Gignac faisait l'annonce du projet de l'Hydro de construire un centre de recherches au Québec, d'où le souci de la société d'Etat d'attirer les investisseurs étrangers.

L'industrie

Le Québec pourvu d'un capital énergétique per capita supérieur à n'importe quel pays du monde, attire sûrement les investisseurs dans notre province.

L'Hydro-Québec, sans cesse préoccupée de donner un réseau plus que suffisant au Québec, attire ces industriels. Le premier résultat tangible fut l'installation de la société Cegelec à Laprairie. On sait que la politique d'achat préférentiel a joué un rôle important dans l'implantation de Cegelec au Québec, et que cette politique sera sans doute le point de départ de plusieurs autres industries.

Les loisirs

Au moment où toutes les compagnies forestières et minières se

plaignent du manque de main-d'oeuvre et du recrutement de plus en plus difficile, l'Hydro-Québec ne semble éprouver aucune difficulté à recruter du personnel pour ces chantiers situés au nord de la province. Peut-être bien que l'Hydro Québec s'occupe d'avantage de l'organisation des loisirs de ses employés?

Il est évident que la Commission porte une attention spéciale aux loisirs de leurs travailleurs.

L'éloignement des centres urbains et l'absence du plus fidèle ami de l'homme (La Femme) sont autant de facteurs qui peuvent affecter un homme normal.

Le budget de l'Hydro-Québec en ce sens, dépasse plus de \$1,000,000 par année; soit la moitié pour l'exploitation, et l'autre moitié pour la construction. Plus de 35 moniteurs spécialisés dans le domaine des loisirs s'occupent d'organiser les sports et autres loisirs des travailleurs! entre autres Charles Veilleux, qui possède grâce à l'Hydro-Québec, un baccalauréat en éducation physique de l'université d'Ottawa et une maîtrise en administration de la récréation et des parcs de l'université de l'Illinois.

Jeux inter-chantiers

En collaboration avec l'Hydro-Québec, M. Charles Veilleux, directeur des loisirs des chantiers Manicouagan - Aux Outardes, a organisé pour la deuxième année consécutive des jeux inter-chantiers. Je ne parlerai pas ici de sport, mais il est bon de souligner un tel événement.

Le 17 juillet dernier avait lieu l'inauguration officielle des jeux inter-chantiers édition '65. Après une remarquable cérémonie d'ouverture eurent lieu les épreuves de piste et pelouse, de tennis, de balle molle, de natation, de golf de précision et autres. On a pu remarquer le désir de vaincre et l'esprit sportif de chacun des participants.

Tous étaient fiers de travailler sur les chantiers de l'Hydro-Québec à la Manicouagan. Tous d'ailleurs en ont rendu témoignage. Egalement, les travailleurs des chantiers de Manicouagan 5 ne semblaient pas aussi affectés

Une leçon

Peut-être ne faut-il pas penser au facteur humain avant le facteur monétaire. Mais il est facile de constater qu'en pensant aux travailleurs, en organisant leurs loisirs, ils donnent un rendement supérieur.

Toutes les entreprises privées pourraient certainement tirer une excellente leçon d'une entreprise d'Etat afin de ne plus souffrir d'une pénurie de main-d'oeuvre. Un budget de \$1,000,000 pour les loisirs de ses travailleurs peut sembler excessif, mais le rendement de ceux-ci à l'ouvrage sera sans aucun doute centuplé.

N'est-il pas un moyen plus rapide de retenir une chambre d'hôtel ?



OUI... le service de réservations d'hôtel

Confirmations instantanées et gratuites

Un appel téléphonique au SERVICE DE RÉSERVATIONS ou au bureau du Canadien Pacifique le plus rapproché vous assure la confirmation immédiate de vos réservations d'hôtel partout au Canada. Utilisez ce service rapide et gratuit quand vous voudrez faire des réservations dans les hôtels du Canadien Pacifique ou autres hôtels de choix. Réservez d'avance pour vous-même, votre famille, des groupes ou des congrès. Vous épargnerez temps et argent avec le SERVICE DE RÉSERVATIONS.

Canadien Pacifique service de réservations d'hôtel



effet, cette entreprise a le souci de la recherche et de l'utilisation maximum du potentiel québécois.

Les preuves sont d'ailleurs nombreuses. Une visite aux chantiers des rivières Manicouagan et aux Outardes, ou au siège social de l'Hydro-Québec rue Dorchester, ou au centre de service rue Jarry, convaincront le plus incrédule des citoyens canadiens.

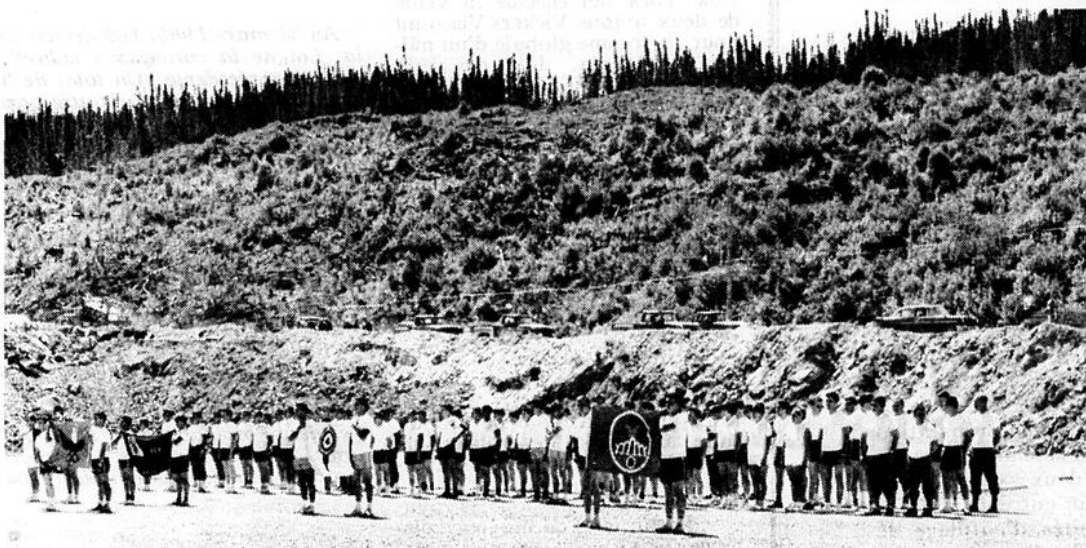
L'ex-président de l'ex-Shawinigan Water and Power, M. Fuller fut rapidement convaincu lors de sa visite aux chantiers de Manic 5 et Manic 2 avec les membres du Montreal Board of Trade. Bien qu'encore sous le choc de la nationalisation, M. Fuller a admis que les réalisations de l'Hydro-Québec, et en particulier ceux de Manicouagan - Aux Outardes, sont des chefs-d'oeuvre de mise en valeur de notre potentiel énergétique et de développement de nos richesses naturelles.

Ressources naturelles

Le Québec, tous le savent, est pourvu de richesses naturelles quasi inépuisables. Il faut en faire l'utilisation maximum, et c'est ce que l'Hydro-Québec tente de réaliser. La Commission hydroélectrique de la province analyse sans cesse les possibilités futures de développement énergétique. Le barrage de Manicouagan 5, le plus gros du genre au monde, sera à peine construit à moitié à la fin de l'année 1965, que déjà d'autres horizons sont fixés aux ingénieurs de la Commission.

En effet, il ne fait aucun doute que le prochain projet d'envergure sera réalisé à la Baie d'Hudson, et peut-être que simultanément on entreprendra la construction d'un barrage sur les rapides de Lachine. Selon le commissaire Jean-Paul Gignac de l'Hydro-Québec, le complexe qui sera réalisé sur les affluents de la Baie d'Hudson sera plus gigantesque que celui des rivières Manicouagan - Aux Outardes. Les études préliminaires démontrent qu'il y a des possibilités énormes de ce côté et qu'on verra réaliser dans notre province, une ligne de transmis-

sion de 1,000,000 volts. endroit. D'ailleurs la construction d'un barrage sur le fleuve aurait des effets bénéfiques sur la régulation des eaux dans le port de Montréal, et la voie Maritime du



Les gens de Manic ne s'ennuient pas grâce à une solide organisation de loisirs.

Si vous avez le choix...
choisissez **MARTELL**

Le COGNAC MARTELL ★★★
est le plus célèbre en France...
le plus recherché au monde.

Dégustez aussi
le COGNAC "FINE CHAMPAGNE"
MÉDAILLON V.S.O.P.
la quintessence du cognac



RM-64-3F

A Alma, le syndicat d'entraide a doublé son capital en 1 an

En cinq ans le Syndicat d'entraide économique d'Alma a atteint un niveau d'activité remarquable. Le premier juillet 1960 un groupe de 25 personnes du comté du Lac-St-Jean fondaient le Syndicat d'entraide écono-

mique d'Alma. daient le Syndicat d'entraide économique d'Alma.

Le capital souscrit est de \$1, 135,000. Il a presque doublé depuis un an; l'augmentation a été de \$547,000.

Le syndicat comprend 489 membres, dont 252 se sont inscrits en un an.

Le dividende demeure de 10 p.c.

Le Syndicat d'entraide économique d'Alma est une coopérative d'épargne et de crédit. Des fonds de réserve et de prévoyance ont été constitués à même 10 p.c.

Les Jeunes Chambres de Commerce

La création d'un ministère de la planification est requise

Pour assurer l'émancipation économique du Québec dans un état bi-national canadien restructuré, quatre étapes ont été suggérées par la Fédération des Jeunes Chambres (de Commerce) du Canada Français, au comité parlementaire de la constitution que présidait, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation. Interrogée sur le sujet par M. Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi), la délégation, par l'entremise de MM Rodrigue Pageau (ex-président provincial, de Québec) et René Crochetière (de Victoriaville), a prescrit les dispositions suivantes:

1)- la création d'un ministère provincial du plan afin de coordonner tous les efforts des divers organismes gouvernementaux dévoués à la planification économique;

2)- l'adoption d'une législation sur les investissements, du même type qu'au Mexique ou les compagnies exploitant les richesses naturelles doivent offrir 51 pour cent de leurs parts, choisir 90

des trop-perçus bruts de chaque année.

Les prêts aux membres ont été effectués au taux de 12 p.c., mais le taux d'intérêt a été baissé progressivement à 10.5 p.c.

Le bilan s'établit comme suit au 1er juin 1965. Les prêts atteignent \$581,578.58, dont \$165, 875.38 sur billets et \$415,730.20 sur hypothèques.

La valeur aux livres du Syndicat est de \$575,594.95, dont \$364, 649.34 qui représentent la valeur du capital social.

Le Conseil d'administration est formé de MM. Jacques Gagnon, président; Paul Robitaille, vice-président; Eric Forest, secrétaire-gérant; Normand Simard, Noël Desjardins, Gérard Baribeau, Laval Fortin, tous directeurs.

pour cent du personnel de leurs cadres et embaucher 100 pour cent de leur main d'oeuvre au sein même du peuple mexicain qui contrôle ainsi l'exploitation industrielle nationale;

3)- l'élargissement de la politique préférentielle des achats de la part du gouvernement avec incitation auprès de l'entreprise privée et des particuliers (hommes d'affaires et commerçants) d'imiter le geste pour augmenter la production provinciale et récupérer le pouvoir d'achat;

4)- la représentation adéquate et efficace du Canada-français auprès des organismes fédéraux de promotion économique, afin que le Québec ait sa juste part des initiatives du gouvernement central.

Deux avions pour un million

Les deux sociétés suivantes: Timmins Aviation de Montréal et William C. Wold Associates de New York ont effectué la vente de deux avions Vickers Viscount pour la somme globale d'un million de dollars. L'un des deux avions est destiné aux compagnies T.E. Mercer de Fort Worth au Texas pour utilisation professionnelle; l'intérieur a été fini par la société Timmins Aviation, qui s'est chargée de poser des sièges simples et des divans pour pouvoir accommoder dix-neuf passagers.

L'autre avion a été acheté par la société française Air Inter, société de navigation aérienne d'envergure nationale; celle-ci mettra le Viscount en service sur son itinéraire européen. Cetype d'appareil est muni de quatre moteurs Rolls-Royce Dart à turbo-propulsion; sa vitesse de croisière de 325 milles à l'heure à une altitude de 20,000 pieds en fait un appareil très pratique pour les voyages de courte et de moyenne distance.

Statistiques

La liste d'employés de l'industrie canadienne de l'automobile a dépassé 50,000 pour la première fois. Les huit compagnies qui produisent des automobiles et des camions au Canada ont enregistré un record de 50,149 employés sur leur liste de paie au début de juin, alors qu'en juin 1964, on enregistrait 43,047 et en juin, 1963, 38,976. Ford-Canada comptait 14,164 de ce total.

Le mois de juin a été particulièrement chargé au Service provincial de placement. Les employés du Service ont complété 7,642 placements dont 6,037 hommes et 1,605 femmes. Un total de 18,621 personnes se sont enregistrées pour obtenir de l'emploi dont 15,788 hommes et 2,833 femmes. De ce nombre, 8,700 personnes furent référées aux 8,626 offres d'emploi reçues. En ce qui a trait à la section juvénile, un total de 555 demandes des certificats de contrôle ont été soumises au Service d'inspection du travail dont 303 pour garçons et 252 pour filles.

La majorité des Canadiens interrogés par l'Institut canadien de l'Opinion publique, c'est-à-dire 61%, s'oppose à ce que la semaine de travail soit ramenée de 40 à 35 heures. La proportion de citoyens qui désapprouvent cette diminution a augmenté depuis trois ans; elle était de 57% en 1962, elle monte aujourd'hui à 61%. D'autre part, la proportion des citoyens favorables à la diminution des heures de travail a également augmenté depuis 1962; elle est montée de 29% à 35%. Ce sont les employés de bureau qui sont les plus nombreux à préconiser la diminution des heures de travail: 46%. La proportion des ouvriers en faveur de la baisse est un peu moins forte: 39%. Aux États-Unis, la majorité qui s'oppose à la diminution des heures de travail est de 59%, 33% des Américains y sont favorables.

La production de véhicules automobiles a augmenté de 16.2 p. 100 en juin sur un an plus tôt (88,936 contre 76,561); la production de voitures particulières a monté de 13.3 p. 100 (73,627 contre 64,966) et celle de véhicules commerciaux, de 32 p. 100 (15,309 contre 11,595). La production en janvier-juin s'est accrue de 11.6 p. 100 au regard du premier semestre de 1964 (481,198 contre 431,021), les voitures particulières augmentant de 10.1 p. 100 (401,537 contre 364,570) et les véhicules commerciaux, de 19.9 p. 100 (79,661 contre 66,451).

Au 31 mars 1965, 102 décrets étaient en vigueur sous l'empire de la Loi de la convention collective, soit 3 de plus qu'à la fin de l'année précédente. Un total de 35,000 employeurs sont assujettis aux divers décrets et, d'autre part, 248,697 salariés bénéficient des avantages rendus possibles par la Loi. C'est ce qui ressort du dernier rapport annuel soumis à l'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, par le Service de l'extension juridique des conventions collectives.

C'est un résident de la province de Québec qui est le propriétaire de la 100,000ième voiture à passagers fabriquée par la Société Ford-Canada Limitée à Oakville cette année. Il s'agit de M. Roland Longpré demeurant au 10464 de l'avenue Leblanc à Montréal-Nord un conducteur de produits Ford depuis plusieurs années. La 100, 000ième voiture - une Galaxie bleue avec toit rigide - fut fabriquée le 14 juillet, presque six semaines avant la date prévue. L'an dernier, Ford fabriquait sa 100,000ième voiture à passagers le 24 août. La Galaxie de M. Longpré lui sera livrée par le concessionnaire Yamaska Automobile (1964) Inc. de St-Hyacinthe.

Ne restez pas sourd!

DECOUPEZ CETTE ANNONCE

GRANDEUR NATURELLE

OFFRE GRATUITE LIMITÉE... pour les durs d'oreilles.

Obtenez cette réplique, grandeur originale, une nouveauté de Bel-tone, le plus petit derrière l'oreille. Il vous sera envoyé gratuitement et sans obligation. Voyez comment l'appareil Serenade se cache. Agissez maintenant. Quantité limitée. Pour obtenir votre réplique gratuitement.

Postez à: PAUL TAFFIN Acousticien diplômé, suite 103 801 est, Sherbrooke, Mtl 24 526-9104

NOM..... ADRESSE..... AGE..... VILLE..... L.A.

7%

SIMARD-BEAUDRY INC.

1. Obligations, hypothèque générale, à fonds d'amortissement, Série "A". Date d'échéance: le 15 mars, 1977.
2. Prix: \$96 et les intérêts courus pour rapporter 7%.
3. Simard-Beaudry Inc. est la plus vaste entreprise de construction québécoise. Son actif est de plus de \$22½ millions. La compagnie possède une grande carrière à Duvernay, une usine de fabrication de blocs et de briques de ciment, trois usines de préparation de béton, deux usines d'asphalte, des immeubles administratifs, deux garages, deux ateliers de réparation, un entrepôt d'outillage et quelque 800 unités d'outillage de construction.
4. Son chiffre d'affaire était \$29 millions en 1964, et le bénéfice net après impôts était \$1,944,561. Les contrats à date se chiffrent à \$50 millions.
5. Ces obligations sont des titres dans lesquels les compagnies d'assurance ont le droit d'investir leurs fonds.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

210 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1-842-2791

Pour obtenir des renseignements et une copie du prospectus, détacher et retourner le coupon ci-joint.

SIMARD-BEAUDRY INC.

NOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

Courvoisier vous invite à déguster ses fameux cognacs V.S. et V.S.O.P.

V.S. et V.S.O.P. deux cognacs de grande classe présentés dans la gracieuse bouteille Joséphine

Fait honneur à qui l'offre et plaisir à qui le boit

***COURVOISIER**

*LE COGNAC DE NAPOLEON

Webb & Knapp Canada éprouve des difficultés

La société Webb and Knapp vient de présenter à ses actionnaires son rapport annuel qui couvre la période du 1er janvier 1964 au 31 mars 1965.

La société n'a pu réaliser au cours de cet exercice financier

le programme qu'elle avait présenté concernant le maintien de ses principaux investissements a déclaré aux actionnaires M. James A. Soden, président. Malgré la vente d'un bon nombre de propriétés et une réduction considérable des frais la compagnie, au cours des dix-huit

derniers mois a pourvu à près de 50 millions de dollars de dettes, dont la plupart étaient à court terme et à des taux d'intérêts très élevés.

Le bilan au 31 décembre 1964 se chiffre à \$36,195,089. Aux postes de l'actif, les immeubles et les terrains sont évalués à \$32,983,129; les liquidités en caisse atteignent \$316,883. Au passif, le déficit fait monter les exigibilités à \$52,134,644, dont \$46,796,190 représentent la dette à long terme.

La perte nette au cours de l'exercice financier 1964 se chiffre à \$14,276,991. Elle est le résultat de la différence entre d'une part les revenus de toutes sources

(\$2,754,571) et, d'autre part, les dépenses d'opération, d'administration, de salaires, les frais de dépréciation et les pertes à la vente de certains biens.

Malgré les grandes difficultés financières de la compagnie, le conseil d'administration reste confiant et si les propositions faites aux créanciers sont acceptées, les administrateurs ont bon espoir que dans quelque temps les actionnaires pourront retirer quelques profits d'opération. Webb and Knapp n'a pu obtenir assez rapidement les liquidités nécessaires pour permettre à la compagnie de rencontrer ses obligations. N'ayant pu obtenir de crédit, la compagnie se trouva dans l'impossibilité de pourvoir

au développement de l'actif, a précisé M. Soden.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 1965, l'actif se chiffrait à \$35,322,346. Les immeubles et les terrains étaient évalués à \$31,254,882, et l'encaisse à \$123,227. Au passif, le déficit faisait monter les exigibilités à \$52,696,653; la dette à long terme atteignait \$46,556,319.

La perte nette au 31 mars 1965 se chiffrait à \$1,434,752. La perte nette est le résultat de la différence entre, d'une part, les revenus de toutes sources (\$447,496), et, d'autre part, les dépenses d'opération, d'administration, de salaires, les frais de dépréciation et les pertes à la vente de certains biens.

Selon le magazine Steel

Les importations d'acier atteindront 8,000,000 tonnes

Le magazine Steel rapporte dans son dernier numéro que les importations d'acier atteindront un niveau record en 1965. Le journal révèle que les importations américaines, principalement au Japon, se chiffrent probablement aux abords de 8,000,000 de tonnes.

Les importations de l'année correspondent, à 500,000 tonnes près, à la moyenne mensuelle des expéditions des usines d'acier américaines au cours de l'année.

L'augmentation des importations trouve son explication dans l'accroissement de la demande, dans la production d'une plus grande variété de produits, dans l'amélioration de la qualité et la diminution des prix de l'acier.

Le Japon qui produit son acier avec du matériel fabriqué aux Etats-Unis, fournit 45% des importations américaines. La Belgique et le Luxembourg se situent au deuxième rang, mais fournissent moins de la moitié de la quantité qui vient du Japon.

Malgré le retentissement de la production au cours des vacances d'été, celle des lingots reste forte; on estimait celle de la semaine dernière à 2,622,000 tonnes.

Une fabrique de méthanol érigée par Imperial Oil

Une fabrique de méthanol de plusieurs millions de dollars sera érigée dans l'est du Canada par Imperial Oil. Elle tirera des stocks d'alimentation des opérations de raffinage de l'Imperial. Le plan de l'usine sera conçu sans délai.

Le méthanol, qui sert principalement à la fabrication de formaldéhyde, est un alcool synthétique dérivé de matière première de fabrication de nombreux produits chimiques. Il est également abondamment employé comme solvant et comme matière première de fabrication de nombreux produits chimiques.

ROBIC & BASTIEN

ci-devant

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL-25

Tél.: 288-2152-53-54

On reprend la production en un temps record grâce à un bâtiment Armco en acier!

Récemment, un incendie détruisit l'installation et les bureaux de la fabrique de boutons Muscatine Pearl Works. Il était essentiel de reconstruire et reprendre la production dans le plus bref délai possible.

La Compagnie décida de faire construire un bâtiment Armco en acier de 120 par 140 pieds. Construction rapide, frais initiaux et d'entretien peu élevés, maximum d'espace utilisable: voilà les principales raisons qui motivèrent ce choix.

En un temps record, la nouvelle fabrique était sur pied et la production normale recommençait.

Selon M. Richard C. Hines, vice-président et directeur général, le bâtiment en acier construit par Armco pour sa compagnie, offre à la fois un maximum d'efficacité et une excellente apparence. Les propriétaires d'un bâtiment Armco en acier bénéficient d'une construction solide et attrayante, qui réduit l'entretien au minimum pendant de nombreuses années.

Les bâtiments Armco en acier, modernes et pratiques, répondent à de nombreux besoins du commerce, de l'industrie et des particuliers. Il y a cinq modèles de base: nul doute que l'un d'eux résoudra de façon économique et efficace vos problèmes de construction. Adressez-vous au vendeur Armco; son nom figure dans les Pages Jaunes sous la rubrique "Bâtisses en métal". Ou encore, postez le coupon ci-dessous.

Armco Drainage & Metal Products of Canada Ltd.,

465, av. Victoria, St-Lambert, P.Q.

Veuillez m'envoyer tous détails concernant les bâtiments

Armco pour l'usage suivant:

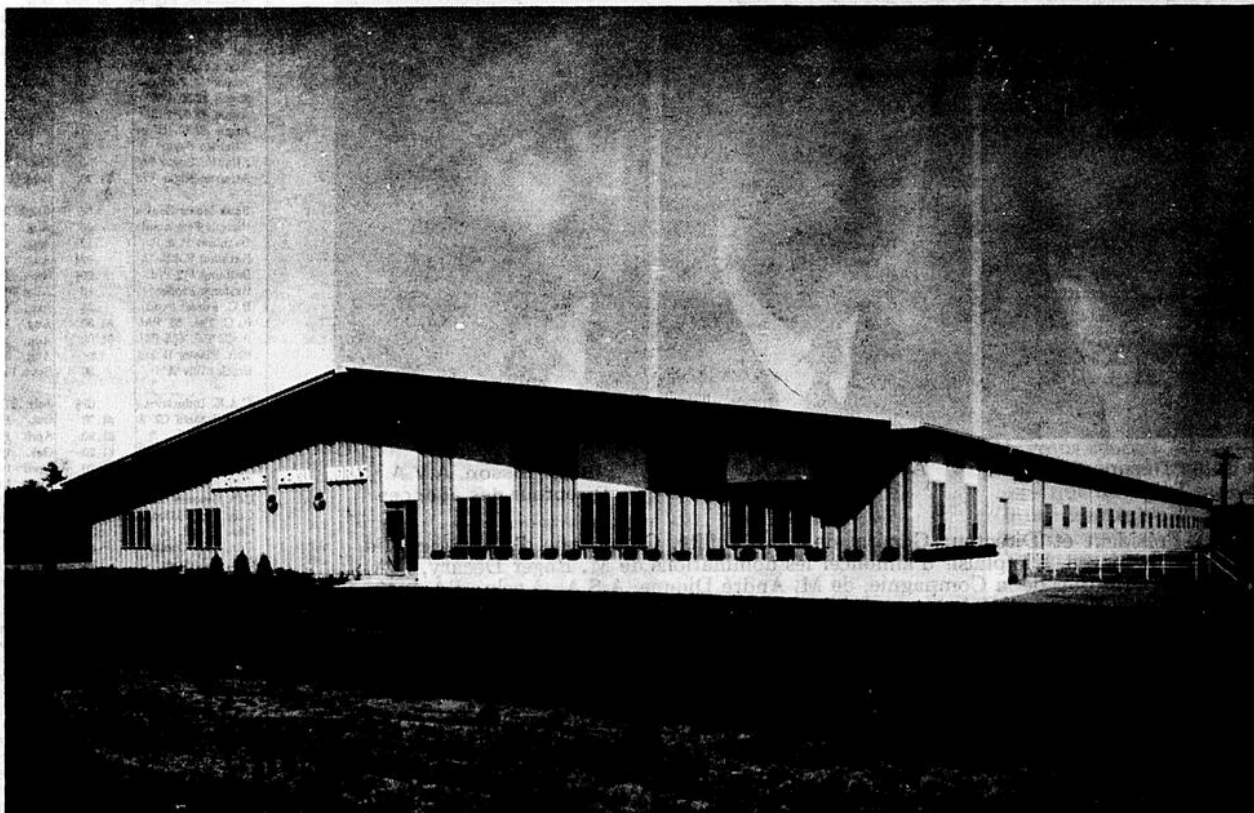
Mesures approx.

Nom _____ Fonction _____

Compagnie _____

Rue _____

Ville _____ Province _____



Panneaux muraux STEELOX azur, dessus de fenêtres blancs: un exemple typique de l'attrait que présente un bâtiment Armco en acier.

Bâtiments Armco en acier **ARMCO**

Vancouver Calgary Edmonton Regina Winnipeg Toronto Guelph
Ottawa Québec Montréal Sackville Halifax St-Jean (T.-N.)

Chib-Kayrand produira 150 tonnes par jour à Chibougamau

La production sur la propriété de Chib-Kayrand Copper Mines à Chibougamau débutera vers la fin du mois avec un rendement de 150 tonnes par jour. La zone principale, qui a une longueur de 750 pieds à partir des travaux de surface, a été développée sur une distance de 320 pieds, dont 150 pieds sont prêts pour l'exploitation.

Le reste de la zone sera exploré du niveau de 300 pieds, à partir du puits de Merrill Island Mining. Deux montées ont été dirigées vers la surface de la zone K-1. A ce jour, 864 tonnes de minerai, provenant des travaux de développe-

ment, ont été usinées, ayant une teneur moyenne de 1.81% en cuivre, y compris la dilution.

La teneur moyenne excéderait 2%. La zone K-3 a été développée partiellement et la montée atteint maintenant 80 pieds. Elle est orientée vers l'intersection de forage qui a donné 6.4% de cuivre sur 9.3 pieds. Il est aussi procédé au développement de la zone K-2. Les travaux, exécutés du puits de Merrill Island au niveau de 600 pieds, furent poursuivis sur 170 pieds et une perforatrice à diamant sera au travail à partir du niveau de 900 pieds de Merrill, afin d'explorer en profondeur

la zone Chib-Kayrand. Le minerai de cette dernière propriété est exploité et usiné par Merrill Island Mining Corporation, en vertu d'un accord, stipulant la division des profits sur une base de 50-50, après que Merrill aura récupéré ses dépenses initiales.

Le CN commande 600 wagons dont 500 à Montréal

Le Canadien National a passé deux commandes, d'une valeur de \$8,600,000, la première à la compagnie Vancouver Iron and Engineering Works Ltd, la seconde à la compagnie Hawker Siddeley Canada Ltd, située à Montréal.

La première de ces compagnies devra livrer au CN, entre septembre et octobre, 100 wagons à copeaux de 70 tonnes chacun. Leur longueur sera de 60 pieds 3 pouces et leur largeur de 10 pieds. Munis d'une porte à charnière à l'arrière, ils sont déchargés à la manière des camions à bascule. Ces wagons seront utilisés en Alberta et en Colombie Britannique.

Le CN a commandé à la Hawker Siddeley Canada Ltd 500 wagons couverts de 70 tonnes à double porte, d'une longueur de 50 pieds 6 pouces, dont la livraison commencera en février 1966 à raison de 14 wagons par jour pour se terminer deux mois plus tard.

LE CARNET

Cyanamid

Le président de Cyanamid of Canada Limited, M. S.R. Stovel annonce la nomination de M. Thomas F. Kyle, III, C.P.A. au poste de trésorier et de contrôleur de la compagnie et la nomination de M. R.M. Drennan à celui de secrétaire. M. Kyle occupait auparavant les fonctions de contrôleur-adjoint de la compagnie. M. Drennan qui occupait le poste de directeur des relations avec les employés et les syndicats continuera ces fonctions en plus de celles de secrétaire. MM. Kyle et Drennan auront leurs bureaux au siège social de la compagnie à Montréal.

Monroe

M. Henry M. Floyd, de Montréal, vient d'être nommé président de la Monroe International of Canada Ltd., une division de la Litton Industries Inc.

M. William E. McKenna, vice-président principal de la section de l'équipement de bureau de la Litton, a annoncé cette nomination. Il a déclaré que la création du poste de Président de la compagnie canadienne "correspond à l'importance du Canada dans le marché international, et au programme d'expansion de la Compagnie au Canada."

D'origine canadienne, M. Floyd est entré au service de la Com-

pagnie en 1954, comme représentant des ventes à Montréal. Plus tard, il fut nommé directeur de la succursale de London, Ontario, et l'an dernier, il revint à Montréal comme directeur de la succursale montréalaise.

A son nouveau poste, M. Floyd sera responsable des ventes et du service de tous les produits de la division des machines Comptables Monroe, de la division des ventes de caisses enregistreuses et machines Comptable Sweda et de la division des ordinateurs Monroe. Toutes ces divisions font partie de la compagnie Litton. L'affectation de M. Floyd se fera à Toronto.

OAIC

Le Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale a réélu président M. Walter Binaghi, pour un mandat de trois ans c'est-à-dire jusqu'à la réunion du nouveau Conseil qui sera élu par l'Assemblée de l'OAIC au cours de sa session de 1968.

M. Binaghi a été élu président du Conseil pour la première fois en 1957; il avait été auparavant président de la Commission de navigation aérienne de l'OAIC pendant huit ans. Il est né à Buenos-Aires, il travailla au Ministère de l'Aéronautique d'Argentine de 1943 à 1947 avant d'être nommé représentant suppléant de l'Argentine au Conseil de l'OAIC.



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

*Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances générales*

*Assurances-vie, assurances collectives
et caisses de retraite*

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TÉL. 842-3451

LA STABILITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Roger Décary, C.A.
Trésorier



André Dionne, A.S.A.
Actuaire



Roger Bisson, A.V.A.
Directeur des agences

Le Vice-Président et Directeur Général de La Stabilité, Compagnie d'Assurance-Vie, M. Tancrède Sicard, a le plaisir d'annoncer les nominations de M. Roger Décary, C.A., au poste de Trésorier de la Compagnie, de M. André Dionne, A.S.A., à celui d'Actuaire et de M. Roger Bisson, A.V.A., au poste de Directeur des agences.

Roger Décary, originaire de Montréal, est membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec depuis 1955 et possède une vaste expérience administrative dans divers domaines y compris celui de l'assurance-vie où il a occupé des postes importants avant de rejoindre l'équipe de La Stabilité.

André Dionne a fait ses études actuarielles à l'Université Laval et à l'Occidental College of Los Angeles après quoi il a été à l'emploi de plusieurs institutions d'assurance-vie. Il a été, pendant quelques années, chargé de cours en actuariat à l'Université Laval. Il est bachelier-ès-arts, bachelier en sciences commerciales et membre associé de la Société des actuaires.

Roger Bisson compte plus de treize années d'expérience dans le domaine de l'assurance-vie. Il obtint son titre d'Assureur-vie Agréé en 1955. Il a d'abord commencé à titre de représentant pour ensuite devenir gérant de succursale où il a atteint des succès remarquables. Il poursuivit des études en administration de gérances (L.I.A.M.A.) et en administration de l'entreprise (H.E.C.) M. Bisson a toujours été très actif dans les mouvements et associations. Il s'est surtout dévoué à l'Association des Assureurs-vie et plus particulièrement de 1962 à 1964, alors qu'il était le premier Président provincial.

Dividendes annoncés

Compagnie	Montant	Date	Compagnie	Montant	Date
Algoma Steel	.45	Sept. 30/65	Fraser Companies	.30	July 20/65
Aluminum 4 1/2 Pr	.25	Sept. 1/65	General Bakeries	.061	July 31/65
Aluminum 4 1/2 Pr	.25	Aug. 1/65	Gen. Steel Works Pr	\$1.25	Aug. 2/65
Anglo-Can. Pp. Pr	28.125¢	Aug. 1/65	Goodyear Tire Pr	.15	July 30/65
Anglo-Can. T. 4 1/2 Pr	.50	Aug. 2/65	Gr. Winnipeg Gas	.171	Sept. 30/65
" " " 4 1/2 Pr	.73	Aug. 2/65	Gunnar Mining	.30	Oct. 1/65
" " " 4 1/2 Pr	.661	Aug. 2/65	Holt, Renfrew	.15	Aug. 2/65
Argus Corp. Ltd.	.104	Sept. 1/65	How. Smith Pfd.	.60	Aug. 2/65
Argus "C" Pfd.	.104	Sept. 1/65	Hudson Bay M'ng.	.75	Sept. 13/65
Argus \$2.50 Pfd.	.624	Aug. 1/65	Int. Business Mac.	\$1.50	Sept. 10/65
Argus \$2.50 Pfd.	.65	Aug. 1/65	Int. Utilities, Corp.	.25	Sept. 1/65
Argus \$2.70 "B" Pr	.674	Aug. 1/65	Leas. Fin. \$1.25 Pr.	.311	Sept. 1/65
Atlantic Sugar	.25	Oct. 1/65	Leas. Fin. \$1.25 Pr.	.341	July 31/65
Atlantic Sugar "A"	.30	Oct. 1/65	Loblaw Co. Ltd. "A"	.071	Sept. 1/65
Atlantic Sugar Pfd	\$1.25	Sept. 15/65	" " " "B"	.071	Sept. 1/65
Bank Nova Scotia	.65	Aug. 2/65	" " " "C"	.60	Sept. 1/65
Bank Provincial	.35	Aug. 2/65	Maclean-Hunter	.171	July 29/65
Bathurst P. & F.	.124	Aug. 2/65	Moore Corp.	.351	Oct. 1/65
Bathurst P. & F. "A"	.624	Aug. 2/65	Moore Corp. R. "A"	.171	Sept. 1/65
Bathurst \$1 1/2 Pfd.	.251	Sept. 1/65	Moore Corp. R. "B"	.15	Sept. 1/65
Brascan Pioneer	.10	July 28/65	MPG Investment	.324	July 31/65
B. C. Forest Prod.	.25	Aug. 1/65	Musens Ltd.	.30+ 60	Aug. 2/65
B. C. Tel. 5 1/2 Pfd.	\$1.50	Aug. 1/65	Nat. Drug Pfd.	.15	Sept. 1/65
B. C. Tel. 4 1/2 Pfd.	\$1.09	Aug. 1/65	Noranda Mines	.40	Sept. 15/65
Brit. Plaster Board	.75	Aug. 5/65	N. W. West. Util. Pr	\$1.00	Aug. 2/65
Bruck Mills "A"	.30	Sept. 15/65	Ogilvie Flour Pfd.	.43	Sept. 1/65
C.A.E. Industries	.074	July 31/65	Ont. Steel Prod.	.12	Aug. 13/65
Can. Packers Cl. A	\$1.20	Oct. 1/65	Ont. Steel Prod. Pr	.12	Aug. 13/65
Can. Packers Cl. B	\$1.20	Oct. 1/65	Oshawa Whole. "A"	.08	Sept. 15/65
Can. Packers Cl. C	\$1.20	Oct. 1/65	" " " "B"	.08	Dec. 15/65
Cdn. Bronze Pr	\$1.25	Oct. 1/65	Pemrose Ltd. Pfd.	.145	Aug. 3/65
Cdn. Canners "A"	.1834	Oct. 1/65	Price Bros.	.50	Aug. 1/65
Cdn. Foundation	.05	July 20/65	Reed Paper Group	.125	July 30/65
Cdn. Found. "A" Pr	.30	July 20/65	Reitman's (Canada)	.10+ .074	Aug. 2/65
Cdn. Imp. Comm.	.55	Aug. 2/65	Reitman's (Can.) A	.10+ .074	Aug. 2/65
Cdn. Industries	.15	July 30/65	Rolland Paper "A"	.074	Sept. 1/65
Cdn. Pacific Rail'y	\$1.25	Aug. 2/65	Rolland Paper "B"	.001	Sept. 1/65
Cdn. P. & F. Pfd.	.824	July 31/65	Rolland Paper Pfd.	\$1.001	Sept. 1/65
Cdn. P. & F. Pfd. 4 1/2	.20	Sept. 1/65	Ronald-Federated	.124	Sept. 1/65
Cn. W. Nat. Gas 5 1/2	.25	Sept. 1/65	Royal Bank	.65	Sept. 1/65
Coghlin, B. J.	.10	July 30/65	Russell & Sons, "A"	.20	Sept. 15/65
Cons. Textile Mills	.124	July 25/65	St. Law. Cement "A"	.20	July 31/65
Coronation Credit	.05	July 31/65	St. Law. Corp.	.25	Aug. 2/65
Crown, Ltd., R. L.	.15	Sept. 30/65	St. Law. Corp. "B"	\$1.25	July 25/65
Crown Cork & Seal	.75	Aug. 15/65	Shell Can. Ltd. "A"	.20	Dec. 15/65
Denison Mines	.50	Oct. 15/65	Sherrin-Williams	.45	Aug. 2/65
Dom. Bridge Co.	.20	Oct. 10/65	Steel Co. of Can.	.20	Aug. 2/65
Dom. Dairies Pfd.	.44	Oct. 11/65	Steinberg's 5 1/2 Pr	\$1.32	Aug. 10/65
Dom. Dairies "A"	.43	Jan. 10/66	Texasco Can. Ltd.	.40	Aug. 31/65
Dom. F. & S. Pr	.90	Aug. 1/65	Tor.-Dom. Bank	.50	Aug. 30/65
Dom. Steel & Coal	.10	Aug. 3/65	Trans-Can. Pipe	.25	July 30/65
Dom. Steel "A"	.10	Nov. 2/65	Turner & Newall	.375	Aug. 14/65
Dom. Stores Ltd.	.18	Sept. 15/65	Union Carbide	.15	Sept. 1/65
Domstar Ltd.	.224	Aug. 2/65	United Steel Cos.	.05	July 22/65
Domstar Ltd. Pfd.	.224	Nov. 1/65	Zeller's Limited	.124	Aug. 2/65
Dupont of Canada	.25	July 30/65	Zeller's 4 1/2 Pfd.	.501	Aug. 2/65
Dupont Freres "A"	.14	Aug. 14/65			
Enamel & Heat "A"	.124	July 31/65			
Falconbridge Nick	.75	Aug. 31/65			
First Nat. Bank	.40	Aug. 1/65			

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des "Affaires" à Toronto

Dominion Foundries

Il est pour le moins bizarre de recommander des valeurs d'acier, généralement considérées comme cycliques, alors que tout semble indiquer que le taux d'expansion de l'économie pourrait quelque peu ralentir en 1966. Pourtant l'industrie de l'acier, et en particulier Stelco, dont nous avons récemment parlé, et Dominion Foundries and Steel (Dofasco), présentent une situation intéressante qui devrait protéger l'investisseur en cas d'une pause de

l'économie, tout en lui permettant à long terme de participer à son expansion.

L'industrie de l'acier est dans un état de sous-capacité générale. De 1960 à 1963, la consommation canadienne s'est accrue au taux de 11.9 pour cent par an. La production s'est accrue au taux de 13 pour cent et les importations ne totalisaient que 11.3 pour cent en 1963 en regard de 17.1 pour cent en 1960.

En 1964, les aciéries canadiennes ont produit à 99.8 pour cent de leur capacité et la production totale ne s'est accrue que de 11 pour cent alors que la consommation progressait de 23 pour cent. L'acier est aujourd'hui un produit rare dont la vente est rationnée, au point que des producteurs étrangers ont pu vendre à des prix plus élevés que les prix domestiques.

Il va sans dire que l'industrie a un vaste programme d'investissements en chantier et qu'elle applique tous les développements technologiques susceptibles d'accroître la capacité de son appareil de production. Néanmoins cette forte demande n'est pas, à court terme, bénéfique à l'industrie. Les producteurs surchauffent leurs machines. Pour chaque tonne

supplémentaire, les marges de profits tombent et on a même dû augmenter les prix à la suite des mauvais résultats du premier trimestre. C'est donc dire qu'à court terme, les profits augmenteraient si la production baissait quelque peu.

Dofasco est la troisième aciérie canadienne par ordre d'importance et représente environ 17.7 pour cent de la production canadienne. Dofasco se spécialise presque exclusivement dans les aciers plats qui constituent environ 54 pour cent du marché total de l'acier et jouissent d'une croissance accélérée. La situation financière de Dofasco est particulièrement saine; Les rentrées de fonds se chiffrent à plus de \$41 millions et la société est en mesure de financer d'importants projets sans

augmenter le nombre des actions en cours. Depuis cinq ans, le profit par action a augmenté de 59 pour cent. On prévoit généralement un profit de \$1.70 par action en 1965 en regard de \$1.52 en 1964.

Dofasco a annoncé un programme d'expansion générale de \$120 millions pour les deux prochaines années. C'est là une augmentation de 38.3 pour cent des immobilisations brutes. A la fin de cette année, l'entreprise devrait recevoir les premières boulettes de fer de la mine de Wabush.

La Société possède un intérêt de 15 pour cent dans la mine de Wabush, acquis au coût de \$45 millions. Wabush fournira environ 40 pour cent des besoins de la société. En plus, Dofasco a un intérêt de 90 pour cent dans l'Imagami Mines, une mine de fer dans le nord de l'Ontario. Cette mine, qui devrait être en opération dès 1968, nécessitera un investissement de \$45 à \$50 millions et devrait fournir environ 50 pour cent des besoins de Dofasco.

Cette intégration de la société apportera non seulement une réduction substantielle des coûts, mais elle permettra en outre d'abaisser le pourcentage d'impôt payé par Dofasco. Wabush jouira d'un crédit complet d'impôt pour trois ans et en 1968, ce sera le tour de Imagami.

Le taux d'impôt de Dofasco devrait baisser de 51.9 pour cent en 1964 à quelque 40 pour cent au cours des six prochaines années. En termes de profit par action, cela représente une augmentation globale de quelque \$0.65 dont environ \$0.30 de Wabush.

Au cours actuel de \$25.25, le rapport prix-bénéfice estimé est de 14.8 et l'action sur un dividende de \$0.60 donne un rendement de 2.37 pour cent. L'action a touché cette année un sommet de \$30.50. En se basant sur la performance passée de l'action, cette valeur devrait trouver un point de résistance à \$22.00 si le marché continue à baisser.

A ce point nous n'hésitons pas à recommander Dofasco. Un taux annuel de croissance des profits de 10 pour cent apparaît tout à fait prévisible au cours des 5 prochaines années.

Suite de la page 10

pour fins d'investissement à l'étranger, peuvent avoir des effets adverses sur le niveau des affaires outre-mer. Pour toutes ces raisons, le climat du commerce international est moins stimulant que l'an dernier.

Cela étant, il n'est pas probable qu'en 1965 le volume des exportations canadiennes monte aussi vivement qu'en 1964, encore qu'un bon nombre de nouveaux produits d'exportation continuent de s'accroître en volume et augmentent ainsi le mouvement considérable des articles d'exportation traditionnels. D'autre part, le volume des importations augmente encore sous le vif stimulant du niveau élevé du revenu personnel et du volume considérable des investissements de capitaux.

Si les importations montent plus vite que les exportations, la balance favorable du commerce de marchandises va fléchir et renverser la tendance des quelques dernières années. A son tour, cela va renverser la tendance du déficit d'ensemble du compte courant, si bien qu'au lieu d'une centaine de millions de dollars de réduction du chiffre du déficit, comme ce fut le cas pour les quatre dernières années.

Le secteur extérieur est la zone la plus vulnérable de l'économie cette année. Si la situation économique à l'extérieur devient moins favorable ou que les événements financiers internationaux créent plus d'incertitudes, les exportations de marchandises canadiennes seront atteintes, ce qui tendra à augmenter le déficit du compte courant dans notre balance des paiements. Cette situation pourrait conduire au Canada à des mesures monétaires et fiscales qui auraient pour effet de restreindre l'activité économique intérieure.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** COTE À MIDI 23 JUILLET 1965

INDUSTRIELS

Report	Prix	1964-65	Dividendes	RENDEMENT	SEMAINE EN COURS
%	1965	haut	1964	6 mois ou	haut
4.7	11.7	2.00	40	Abaco	4.5
2.6	9.3	3.35	1134	Abitibi P	1134
6.1	6.6	25%	1354	Alders	25
3.3	24.3	109	105	Alta Gas	109
10.7	10.7	104	104	Algonquin	104
4.3	15.5	171	171	Alta N Gas	171
2.8	15.0	111	814	Algoma C	111
6.95	4.15	62	62	Algoma S	62
2.9	13.3	81	81	Algonquin	81
10.7	7.8	20	16	Algonquin	20
7.6	5.5	35	35	Algonquin	35
6.5	10.4	139	8	Alliance Cr	139
1.50	75	35	35	Alpha	75
2.8	18.5	34	27	Alumini	34
4.3	4.4	170	170	Alumini	170
4.5	23.5	22	22	Alican 1st	22
5.1	1.7	22	22	Alican 2nd	22
4.3	9.1	11	11	Ang C Ptp	11
4.2	29.4	36	36	Ang 4 1/2	36
5.0	5.0	44	44	Ang 4 1/2	44
5.4	5.4	32	32	Ang 2 1/2	32
2.9	25.5	21	21	Ang-Scan	21
2.4	15.2	21	21	Anthes A	21
2.1	16.2	21	21	Anthes B	21
5.0	10.5	105	105	Argus C	105
1.8	45.5	20	20	Argus C	20
2.8	17	13	13	Argus C	13
4.8	3.8	32	32	Argus C	32
4.9	5.4	50	50	Argus C	50
5.1	5.4	50	50	Argus C	50
3.8	22.3	304	304	Asbestos	304
5.7	10.8	10	10	Ash Temp	10
1.2	1.2	87	87	Ash Temp	87
4.7	10.2	24	24	Ash Temp	24
5.8	10.4	104	104	Ash Temp	104
4.8	23	17	17	Atl Sugar	17
5.2	25.5	23	23	Atl Sugar	23
5.0	10.4	104	104	Auto Elec	104
5.1	14.0	51	40	Auto Elec	51
4.5	10.7	28	28	Avco	28

B

Report	Prix	1964-65	Dividendes	RENDEMENT	SEMAINE EN COURS
%	1965	haut	1964	6 mois ou	haut
3.7	20.5	70	60	B Montreal	70
3.6	22.0	81	69	B Montreal	81
3.6	20.6	76	70	B Cdn Nat	76
3.3	21.0	56	31	B Cdn Nat	56
6.5	4.5	51	51	B Cdn Nat	51
1.5	3.50	210	210	B Cdn Nat	210
2.1	17.4	28	28	B Cdn Nat	28
4.2	4.3	20	20	B Cdn Nat	20
4.9	21.4	20	20	B Cdn Nat	20
6.9	12.8	11	11	B Cdn Nat	11
4.1	13.2	15	15	B Cdn Nat	15
5.0	20.4	20	20	B Cdn Nat	20
8.0	6.9	14	14	B Cdn Nat	14
5.5	13.1	13	13	B Cdn Nat	13
7.1	14.5	14	14	B Cdn Nat	14
3.9	21.4	66	66	B Cdn Nat	66
2.7	15.6	72	72	B Cdn Nat	72
4.0	9.7	10	10	B Cdn Nat	10
4.7	16.2	17	17	B Cdn Nat	17
1.8	12.2	9	9	B Cdn Nat	9
5.3	52	52	52	B Cdn Nat	52
11.4	14.2	67	67	B Cdn Nat	67
6.5	18.4	10	10	B Cdn Nat	10
4.05	3.00	3	3	B Cdn Nat	3
7.2	83	83	83	B Cdn Nat	83
1.3	12.6	80	80	B Cdn Nat	80
1.9	13.4	40	40	B Cdn Nat	40
4.3	18.0	70	70	B Cdn Nat	70
3.3	15.9	81	81	B Cdn Nat	81
3.8	8.0	31	31	B Cdn Nat	31
3.6	4.8	23	23	B Cdn Nat	23
4.7	9.9	23	23	B Cdn Nat	23
5.0	8.1	41	41	B Cdn Nat	41
5.0	20	20	20	B Cdn Nat	20
3.5	18.5	72	72	B Cdn Nat	72
4.6	101	101	101	B Cdn Nat	101
4.8	9.8	48	48	B Cdn Nat	48
4.8	101	101	101	B Cdn Nat	101
5.5	108	108	108	B Cdn Nat	108
5.6	108	108	108	B Cdn Nat	108
4.9	105	99	99	B Cdn Nat	99
...	...	...	...	...	...

C

Report	Prix	1964-65	Dividendes	RENDEMENT	SEMAINE EN COURS
%	1965	haut	1964	6 mois ou	haut
2.9	16.3	59	20	Cabot	59
4.9	103	103	103	Cabot	103
2.65	1.40	5	5	Cabot	5
2.8	9.4	17	17	Can Bread	17
2.7	14.1	40	50	Can Bread	40
4.6	35	27	27	Can Bread	27
2.9	10.6	36	36	Can Bread	36
5.0	10.8	24	24	Can Bread	24
4.9	11.0	29	29	Can Bread	29
4.8	6.7	35	35	Can Bread	35
...	...	...	...	...	...

Moyennes de la semaine

MONTREAL										TORONTO									
	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Geld	B.M.	W.O.	Comp.	Volume							
Lundi	154.2	145.5	122.1	124.7	149.6	732,000	159.58	163.69	74.96	97.33	150.03	1,703,000							
Mardi	153.6	144.4	121.5	123.5	148.4	810,000	158.29	163.30	74.17	96.59	148.81	2,040,000							
Mercredi	152.2	143.7	121.9	123.2	147.7	934,000	157.38	165.30	73.55	94.65	147.92	2,191,000							
Judi	152.2	143.7	121.3	121.3	147.6	885,000	157.26	165.25	73.29	93.52	147.92	2,295,000							
Vendredi	152.2	143.3	121.5	122.2	147.6	733,000	157.11	165.18	73.33	94.43	146.66	2,080,000							
Semaine	-7.2	-7.1	-4.1	-4.6	-4.7	-	-87.7	-17.7	-17.7	-17.7	-17.7	-							
1965 Haut	174.10	161.8	136.6	147.4	166.9	-	178.32	190.77	86.67	114.73	167.53	-							
1965 Bas	152.2	143.7	120.3	121.3	147.6	-	157.26	150.88	73.29	92.34	147.75	-							
NEW YORK										- LONDON -									
(Dow Jones)										(Standard & Poor)									
	Ind.	Rails	Utilis.	65 Stks.	Ind.	Rails	Util.	500 Stks.	Volume	Index	Index								
Lundi	880.26	201.55	155.87	305.21	90.72	43.44	75.16	85.63	3,320,000	320.0	72.0								
Mardi	880.26	199.03	151.63	302.12	89.72	42.87	74.63	84.55	4,670,000	320.6	72.3								
Mercredi	865.01	196.99	155.03	300.76	89.01	42.67	74.15	84.07	4,250,000	318.9	72.0								
Judi	861.97	196.92	155.36	300.11	88.76	42.57	74.19	83.85	3,310,000	318.5	72.6								
Vendredi	861.97	197.12	155.30	300.71	89.01	42.73	74.12	84.07	3,600,000	320.6	73.0								
Semaine	-16.46	-4.67	-4.67	-5.99	-1.77	-1.77	-1.77	-1.77	-	-	-								
1965 Haut	939.22	215.98	163.28	323.09	94.44	47.59	78.20	90.27	-	359.1	74.2								
1965 Bas	840.59	187.29	150.12	290.37	73.87	40.58	72.03	75.55	-	315.5	62.7								

Rapport					DIVIDENDES					RENDEMENT					SEMAINE EN COURS				
gains	Prix		1965		Fonds	Pays	1964	1965		6 mois	6 mois				ferme	varia	vent		
haut	Béné.	haut				doll.				derrière	au								
2.4	12.4	93	78	C Pack A	1.875	2.00	65Mar	6.76		85	85	85	+ 1%	4					
2.4	12.1	92	78	" B	1.875	2.00	65Mar	6.76		84	82	83 1/4	+ 1%	4					
3.5	17.1	82	64 1/2	C Perm M	2.25 1/2	2.35 1/2	Dec	3.90		67 1/2	66	66	- 1/2	10					
.....	2.15	1.10		" rls															
4.5		101	98 1/2	C Safeway	4.40	4.40	Dec	53W 130.59		98 1/2	98 1/2	98 1/2							
3.3	11.6	36 1/2	30 3/4	C Steam	1.00	1.00	Dec	4.01		31	30 1/2	31	+ 1/2	1					
4.5		6 1/4	6	" pfd	1.31 1/4	1.31 1/4	Dec	4.01		6 1/2	6 1/2	6 1/2	- 3/4	1					
CANADIAN																			
3.0	7.8	21 1/4	10 1/4	C Arena	4.90	4.00	63June	5.04		27 1/2									
4.4	14.0	11 1/2	8 3/4	C AE	.27 1/2	.37 1/2	65Mar	1.61		12 1/2	11	11 1/4	- 3/4	17					
.....		50 1/4	44 1/2	" Cdn Brew	.40	.40	Oct	65		Apr 3m .07	9 1/2	8 3/4	8 3/4	- 1					
.....		54 1/2	50	" pfd	2.20	2.20	Oct	16.57		47	46	46							
5.0		2.15	2.15	C Bld	2.15	2.15	Oct	16.57		54	53	54							
1.7	24.6	17 1/2	13 3/4	C Br Alum	25	25	gJuly	60		Jan 6m .54	14 1/2	15							
.....		4.80	2.35	" A wfs							3.75	3.25	3.30	-35					
.....		4.75	2.30	" B wfs							3.50	3.15	3.15	-45					
4.1				C C	5.00	5.00	62Dec	1.74											

5.1	9.8	16%	14%	C Cannrs	.75	.75	65Feb	1.50		15	15	15	+ 1/4
		12%	8.80	C Chem wfs						9.50	9.25	9.25	-35
5.1		19%		C Coll pld	1.00	1.00	Mar	7.25		19%	19%		
	5.7	9%		C B			Dec	5.00		9			
	2.2	16	16	C			gDec	6.83		15			
	30.0	.80	.55	C Curt W			Dec			.55	.55		
	3.4	2.85		C Dredge			Apr17ms	.42d	Apr7m.95d	3.03	3.00	3.00	- 5
	19.5	4.25	4.75	Cdr. Oct			Oct	5%		5%			22
5.4		56	53	" 1st	3.00	3.00	Oct	12.45		53%	53%	53%	+ 1/2
2.7		55	52	" 2nd	1.50	1.50	Oct	11.64		54	57		
2.9	25.9	9%	5%	C Found	.20	.20	Dec	27		67%	71%		
6.5	7.7	19%	15	" pld	1.20	1.20	Dec	2.32		18%	14%		
2.6	21.8	58	47	C Gen El	.45	.45	Dec	2.15		46%	46%	46%	- 1/2
	2.7	55	43	" pld	1.25	1.25	Dec	27.35		57%	56	56	- 2 1/2
	3.7	31.5	66	C Gen Inv	1.55	1.60	Dec	1.86		13%	13%	13%	- 1/8
6.5	15.3	15%	13%	C G Sec A	.90	.90	Dec	.90		21%			
2.1	2.1	37	37	C H	.20	.20	Dec	2.90		29%	28	28	- 1 1/2
	1.4	37	32%	C H	.35	.40	65Mar	2.16		17%			
2.5	2.5	22%	21	" pld	.75	.55	65Mar	10.30		17%			
	4.4	18%	12	C Ice Mach	.30	.40	gDec	3.35		12%	12%		
5.2	1.6	16	12%				Dec	80		13%	19%		
3.8	20.9	73	62	C ImpCom	2.25	2.45	Oct	3.07		64%	63%	63%	- 1/2
		13%	10	C Ind G&O						10%	10	10	- 1/4

3.2	18.4	1454	111%	C Indus	60	655	Dec	111%	111%	111%	-	3			
4.2	24.8	83%	11%	C Pndol	34	375	Dec	208	67	208	67	208	67	208	67
4.2	24.8	37	34	C I Inv T	1,300	1,451	Dec	1.38	34	34	34	34	34	34	34
5.1		97%	96	C Inv	500	500	Dec	22.72	98	98	98	98	98	98	98
4.4	5.7	30	34	C Int Pndol	1,000	1,000	Dec	3.98	22	22	22	22	22	22	22
3.0	20.3	51	49%	Centurbarban	10	10	Dec	63	50%	49%	50%	49%	50%	49%	50%
3.0	20.3	4.05	29%	Centurbarban	10	10	Dec	16	3.20	3.10	3.20	3.10	3.20	3.10	3.20
2.2	20.2	7%	6%	Com Loco			Dec	34	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
2.2	20.2	61%	58%	C C Guarcon	1	15	Dec	34	58%	58%	58%	58%	58%	58%	58%
2.2	20.2	71%	58%	CP Rlws	1.75	2.501	Dec	2.83	59%	58%	58%	58%	58%	58%	58%
4.9	17.0	15%	12%	C Pet	.60	.60	Dec	72	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%
1.5	55.2	25%	19%	CP & P Sec	35	35	July	43	23%	23%	23%	23%	23%	23%	23%
4.2	12.3	20	17%	C Refractor	80	80	Dec	1.54	18	16%	17%	17%	17%	17%	17%
4.2	12.3	20	17%	Cdn Salt	80	80	Dec	2.05	27%	27%	27%	27%	27%	27%	27%
		2.65	1.05	C Sec Und			Dec	3.87	2.10	2.05	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10
1.6	13.2	54	45%	C Tire	70	70	Dec	3.87	45	46	46	46	46	46	46
1.6	13.2	51%	42%	C Tire	70	70	Dec	3.87	45	46	46	46	46	46	46
4.3	16.0	42%	37	C Uili	1.50	1.60	Dec	2.31	39%	39	39%	39	39%	39	39%
4.7		91	88	C Uili	4.25	4.25	Dec	40.75	101	101	101	101	101	101	101
5.0		103	90%	C Vickers	5.00	5.00	Dec	75	202	202	202	202	202	202	202
4.6	12.1	86	19%	C Walip A	2.00	2.00	Dec	75	19%	19%	20	19%	20	19%	20
4.5	8.1	49	40%	C Walip A	2.00	2.00	Apr	5.46	44	44	44	44	44	44	44

Les Affaires, 26 juillet 1965

Hausse de la rémunération horaire au cours d'avril

La rémunération horaire moyenne dans la fabrication a monté à \$2.12 en avril (\$2.11 en mars). La rémunération hebdomadaire moyenne a diminué de 9c. pour tomber à \$86.98, à cause d'une réduction de 0.2 heures de la semaine moyenne de travail. Comparativement à avril 1964, la rémunération horaire moyenne et la rémunération hebdomadaire moyenne étaient de 11c et \$4.23 plus élevées respectivement.

Dans la fabrication des biens durables, la rémunération horaire moyenne a monté à \$2.30 en avril (\$2.29 en mars). La semaine moyenne de travail et la rémunération hebdomadaire moyenne ont diminué de 0.2 heures et de 30c respectivement. L'activité réduite dans le matériel de transport, attribuable en partie à un différend industriel a eu tendance à réduire la rémunération horaire moyenne.

Ce facteur a été plus que contrebalancé par une diminution de l'activité dans la fabrication des produits du fer et de l'acier.

Dans la fabrication des biens non durables, la rémunération horaire moyenne a monté à \$1.92 en avril (\$1.90 en mars) et la rémunération hebdomadaire moyenne, à \$77.04 (\$76.89). Le surtemps et les augmentations de salaires dans les dérivés du pétrole et du charbon, ainsi qu'une diminution saisonnière d'emplois moins rémunérés dans les tabacs, ont contribué à la hausse de la rémunération horaire.

L'activité réduite dans la fabrication des articles en cuir et des vêtements, où la rémunération est inférieure à la moyenne de celle des biens non durables, a également influencé le mouvement vers la hausse. Les augmentations saisonnières de l'emploi moins rémunéré dans les aliments et boissons ont limité le gain dans une certaine mesure.

Dans la construction, la rémunération horaire moyenne a été de \$2.45 en avril, soit 4c de plus qu'en mars. La hausse est surtout attribuable à l'augmentation de l'emploi dans le secteur de la construction de bâtiments et des travaux de génie en général.

Hausse de l'indice des prix du gros au cours de juin

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que l'indice des prix du gros a augmenté de 1.1 pour cent au cours du mois de juin comparativement au mois précédent.

L'indice est passé de 249.2 en mai à 252 en juin. Il se situe donc à 2.7% au-dessus du niveau de juin 1964, qui s'établissait à 245.4. L'indice est établi sur la base 100 des prix de la période 1935-39.

De mai à juin, six des huit principaux groupes qui composent l'indice ont augmenté; tel qu'indiqué plus haut, l'augmentation la plus forte se trouve dans les matières animales. Ce dernier groupe a augmenté de 260.1 à 274, soit de 5.3%. Ce changement reflète les prix plus élevés du bétail et des viandes.

Une augmentation du prix des pommes de terre et de la nourriture pour le bétail et la volaille a fait grimper l'indice des légumes de 0.7%, soit de 219.4 à 221.

Les produits du fer sont passés de 265.5 à 266.6. On a également enregistré des augmentations d'environ 0.1% dans les métaux non-ferreux, les produits chimiques et les textiles qui ont atteint respectivement 219.7, 201.4 et 247.2.

Hausse des bénéfices nets d'Imperial Oil

Les bénéfices nets de l'Imperial Oil pour le premier semestre de 1965 se sont élevés à \$39.5 millions, soit \$1.24 par action, déclarait M. W.O. Twaits, président de la compagnie. Au cours de la période correspondante de 1964, ils s'étaient chiffrés par \$37.1 millions ou \$1.17 par action.

Les ventes de produits, qui ont augmenté de six pour cent et atteint 353,000 barils par jour ont touché de nouveaux sommets. Le rendement des raffineries, qui fut de 320,000 barils par jour, s'est accru de plus de six pour cent. Bien que les volumes aient été plus forts, ils ne se traduisent pas entièrement en bénéfices correspondants à cause d'un niveau de prix moins élevé.

Etes vous à la recherche

- D'un local commercial?
- D'un local industriel?
- D'un espace à bureau?
- D'une place d'affaires?

48 heures

suffiront pour le trouver en consultant GRATUITEMENT

aujourd'hui même

Le Bulletin I.C.I.

3300 est. Belanger Montreal

Tel: 725 7700

1.7	27.3	3.60	2.90	MEPC Cdn	.05	Sept	.11	3.82	2.90	2.50	-10	17	4.8	14.7	7	4.60	Secur Cap	.24	.24	Apr	.34	51%	5	5	18	
6.0	11.2	22%	21%	Mid Pac	1.30	Jan	5.33	21%	8%	22%	-1/4	4	4.9	14.6	19	19	Scyline	1.00	1.00	Nov	.40	19	5	5	1	
7.3	11.2	13%	13%	Mid Pac	1.00	Dec	6.28	13%	15	15	-1/4	11	4.6	11.8	5%	4.00	Select Fin	.20	.20	Dec	.37	4.00	5	5	22	
19.2	6	5	5	Mid Pac	.22	July	.28	12%	8%	8%	-1/4	11	5.1	15.5	8%	6%	Shop City	.35	.35	Dec	.40	11%	10%	10%	24	
5.0	27	24%	24%	Mid Pac	1.30	Dec	.31	25%	25%	25%	+10	8	2.5	20.9	20	15%	Seven Arts	.35	.35	Dec	.08	16%	16	16	44	
5.7	11.3	4.10	3.25	Mid Pac	.20	Dec	.31	3.60	3.50	3.60	+10	8	4.4	12.4	20	15%	Shell Int	1.01	1.01	Dec	.77	25	24%	24%	1/2	
4.9	14.1	12%	12%	Mid Pac	1.34	Dec	.31	12%	12%	12%	-1/4	2	4.4	12.4	20	15%	Shell Int	1.01	1.01	Dec	.77	16%	16	16	44	
8.0	16.7	14%	9%	Mid Pac	1.00	Dec	.75	12%	12%	12%	-1/4	2	4.9	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	5.10	4.95	5.10	+10	38
3.0	15.8	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%	35%	36	-1/4	22	5.0	10.7	47	37	Sher Will	1.40	1.40	Aug	3.46	140	140	140	1x	
2.9	16.4	45%	35%	Mid Pac	1.10	Dec	.29	36%																		

Les Affaires, 26 juillet 1965